

CANADA..	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

(suite à la 2ième page)

Le "Devoir" offre présentement, en dehors de Montréal et de sa banlieue, un abonnement spécial de deux mois, édition quotidienne, pour \$1. (Aux Etats-Unis, le prix du même abonnement est de \$1.50). Pendant ces deux mois, qui coïncident avec la reprise de l'activité générale, le "Devoir" publiera des notes et impressions d'Europe de M. Henri Bourassa.

La préférence aux membres des syndicats catholiques

Les délégués au congrès de la Confédération des Travailleurs catholiques suggèrent aux corporations religieuses d'insérer une clause de préférence absolue en faveur des membres de la C. T. C. C. — La fête de Jésus-Ouvrier. Un câblogramme du Pape — Séance d'hier après-midi et d'hier soir.

Dès le début de la séance d'hier après-midi, le Congrès des travailleurs catholiques a adopté le procès-verbal de la dernière réunion tenue par M. Pion de Québec, ancien secrétaire. Le secrétaire actuel donne ensuite lecture de plusieurs communications, entre lesquelles il faut remarquer une lettre du ministre du travail à Ottawa et une autre de M. Gaillet de Québec. Tous deux annoncent qu'ils vont se faire représenter au congrès.

De nouvelles résolutions ont été soumises au congrès aujourd'hui. Elles seront discutées plus tard. L'une demande l'établissement de fermes-modèles pour les jeunes délinquants, et une autre le prêt, par le gouvernement, de sommes d'argent à des colons de bonne foi qui seraient pauvres. Une troisième enfin préconise le remplacement de l'exercice militaire avec commandements anglais dans les casernes par des exercices physiques ordinaires.

Le président, M. Beaulieu, au cours d'une allocution raconte tout le travail du bureau exécutif pour réaliser la Confédération. L'organisation a été longue et difficile, principalement dans le district de Québec où les unions jouissaient d'une vieille autonomie et d'une indépendance complète. Cependant tout a bien marché grâce à la propagande personnelle menée par les délégués et à l'aide de toutes les villes catholiques de Québec. Les communications ont aussi été augmentées assez facilement. Il faut signaler la naissance de nouveaux syndicats, mais malheureusement une diminution légère des syndicats dus au chômage et à la baisse des salaires. Cependant les ouvriers ont des chefs qui continuent la propagande.

D'autre part, quelques patrons ont agi d'une manière qui a été injustifiable et brutale. Après avoir encouragé la formation de syndicats nationaux et catholiques ils ont profité de la transition pour essayer d'écraser de jeunes unions et décider des baisses de salaires impossibles à accepter. Les peints de Québec spécialement ont eu à soutenir une attaque de cette sorte, mais ont réussi à triompher. C'est à cette occasion que le cardinal Bégin avait promis d'accepter le poste d'arbitre pour fixer les salaires, si les patrons, dont il faut signaler le C. P. R., avaient persévéré dans leur attitude.

La Confédération a cependant prospéré grâce à l'appui du clergé qui ne s'est pas ménagé. Le président remercie spécialement l'avocat Lapointe de Chicoutimi qui a fourni tous les conseils légaux nécessaires.

M. J.-A. Poirier donne ensuite lecture du rapport des activités de la confédération durant l'année passée. Il a voulu faire nommer un aumônier général par les autorités ecclésiastiques, soit par tous les évêques, mais la nomination n'a pas été faite encore aujourd'hui. Le mode de sélection étant compliqué, le siège épiscopal de Québec a réclamé le pouvoir de choisir lui-même l'aumônier. La question n'est pas décidée encore.

La Confédération a demandé également la nomination d'un conseiller technique à la conférence internationale du travail à Genève. M. Robertson a refusé et M. Tom Moore et M. Maréchal sont venus en Europe. M. Robertson a plaidé l'impuissance disant que l'union canadienne du travail la plus forte avait le droit de nommer les délégués, de par le traité de paix qui aurait prescrit cette méthode. Cependant il n'y a aucune clause à cet effet dans le traité de Versailles. Au contraire, le gouvernement a plein pouvoir et il serait plus juste de nommer des représentants de toutes les unions importantes du pays.

Des représentants de la Confédération ont aussi visité M. Taschereau pour lui soumettre les résolutions adoptées l'an passé. Le premier ministre de Québec a promis de la mettre absolument sur le même pied que l'Internationale. Une autre délégation conduite par M. Georges Parent, député de Québec, et M. Fontaine, député de Hull, a demandé la monnaie bilingue, les timbres bilingues et diverses autres choses. Le premier ministre a promis de prendre leur demande en considération.

Le bureau central a voulu savoir aussi quels étaient les délégués canadiens qui prendraient part à la conférence internationale du travail au mois d'octobre prochain. M. Murdoch a répondu qu'il s'y rendait lui-même avec M. Ernest Lapointe, au lieu d'envoyer comme par les années passées, des représentants des unions ouvrières.

L'abbé Edmond Hébert lit alors un câblogramme du Pape dont voici le texte :

Rome, 14 août 1922.

Monseigneur Bruchesi,

Archévêque de Montréal.

Sa Sainteté agrée avec particulière bienveillance l'hommage que les travailleurs catholiques du Canada ont rendu au Congrès en vue de leur bénéfice apostolique. Il leur adresse ses vœux paternels et leur souhaite un succès dans l'intérêt de la cause chrétienne. Card. Gasparri.

Le secrétaire lit aussi une lettre du maître Martin accusant réception de l'invitation qu'il a reçue et nommant l'échevin Turcot pour le représenter.

La Confédération a obtenu plusieurs choses des gouvernements durant l'année passée. Le gouvernement provincial a aussi nommé un inspecteur d'échafaudages, ordonné la fermeture des salles de danse à minuit et nommé M. Vaillancourt et un assistant principal canadien français à la direction des écoles d'adultes.

LES FETES DE VILLE-MARIE

On a fêté avec éclat, dimanche, le cinquantième anniversaire de l'arrivée du R. F. Moffette, O. M. I., premier colon du Témiscamingue.

Ville-Marie, 15. (Spécial au Devoir). — Ville-Marie a été témoin dimanche, de fêtes splendides, inoubliables, car toute la région du Témiscamingue s'était donné comme rendez-vous sa métropole pour fêter avec elle le cinquantième anniversaire de l'arrivée dans le district de R. F. Moffette. Agé de plus de 70 ans, l'heureux jubilaire jouit toujours d'une bonne santé et d'inculte qu'il a la région à son arrivée il la voit maintenant composée de dix paroisses, avec des possibilités d'extension considérables car le Pacifique Canadien s'y rendra sous peu. La ville était navoisée de des inscriptions portaient les mots : "Vive le Frère Moffette"; "Emparons-nous du sol"; "Nos institutions, notre langue, nos droits".

Mgr Latulippe, évêque d'Haileybury, n'ayant pas pu se rendre pour cause de maladie, s'est fait représenter par Mgr Geoffroy, prêtre domestique. À la messe basse, le R. F. Moffette a prononcé de nouveaux sermons.

La grand'messe fut chantée par le R. P. Jacob, O. M. I., assisté de PP. Paquette comme diacre et Francoeur comme sous-diacre. Le R. P. Georges Simard, O. M. I., professeur au séminaire d'Ottawa fit le sermon de circonstance et il décrivit magnifiquement le travail accompli par les religieux ou cours des âges, y rattachant l'œuvre du héros de la fête qui a consacré cinquante ans de sa vie à la gloire de Dieu et de sa patrie.

Au banquet donné le midi, au

pensionnat des RR. SS. Grises, les convives suivants étaient assis à la table d'honneur, aux côtés du R. F. Moffette, le R. P. Bernier, O. M. I., supérieur, Mgr Geoffroy, les RR. PP. Francoeur et Jodoin, représentants du provincial des oblats, M. Télesphore Simard, député de Pontiac à la législature, M. Albert Guay, maire de Ville-Marie, les RR. PP. Evain et Desjardins, de Hull. Chacun des convives plus haut mentionnés parla en termes choisis du travail du R. F. Moffette, le premier colon du Témiscamingue, de son courage, de son talent d'administration et de son humilité.

M. J.-E. Perreault, ministre de la colonisation dans le cabinet provincial, s'est excusé par lettre de ne pouvoir venir et il a présenté ses félicitations et ses vœux au R. F. Moffette et aux oblats, "les pionniers de la civilisation" dans la région.

Un pèlerinage fut organisé dans la soirée à la grotte de Lourdes et plus de 2,000 personnes y participèrent.

Le R. P. Laniel, O. M. I., y fit un sermon dont le texte était "ce lui qui s'abaisse sera élevé" et le R. P. Beaudry, chanta le salut du Saint-Sacrement.

La musique locale donna un joli concert dans le coquet kiosque situé non loin du presbytère et un défilé de pièces pyrotechniques termina la soirée d'un jour qui sera marqué comme historique dans les annales du Témiscamingue.

FAITS DIVERS

VENDEUR DE COCAINE

Le docteur J.-A. Provost, 805, rue Saint-Denis, a été condamné hier, à mille dollars d'amende et aux frais ou à six mois de prison, pour avoir vendu de la cocaïne à une femme de l'avenue Hôtel-de-Ville.

Le docteur Provost a été arrêté vendredi dernier par l'agent de police Laverdière.

POUR DE L'OPIMUM

Lew Sing, de céleste origine a été condamné hier à six mois de prison et à mille dollars d'amende ou six autres mois de prison, pour avoir vendu de l'opium. Le détective Lemire a envoyé quelqu'un acheter la cocaïne avec un billet marqué. L'envoyé est sorti quelques minutes après avec une certaine quantité d'opium. Les détectives ont trouvé le billet marqué sur Sing.

CONDAINE POUR VITESSE

Le juge Perrault a condamné, hier après-midi, Hector Marcell, un automobiliste, à cinquante dollars d'amende et aux frais de la cause, pour avoir fait de la vitesse à trente-deux milles à l'heure, rue St-Denis.

ACCIDENT SUR LE PONT VICTORIA

Un garçonnet de treize ans, Paul Peter Devlin, 61, rue du Pont, s'est fracturé trois côtes et brisé une jambe, hier au cours d'une collision entre un camion et un automobile. L'accident est arrivé sur le pont Victoria, à un endroit où la voie se resserre singulièrement. Le jeune Devlin qui était dans le camion a été projeté en avant de la voiture sous la violence du choc. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital Général de Montréal où l'on considère que son état est très sérieux.

AGENT BLESSE

Un agent de police, Georges Larivière, a failli se faire tuer hier, par un tram, au coin des rues Ste-Catherine et Bleury. L'agent veillait à la circulation des voitures et des piétons lorsqu'un tram du circuit Saint-Denis-Windsor lui a complaisamment donné dans le dos. M. Larivière a été projeté par terre.

Heureusement il s'en est tiré avec des contusions qui, bien que douloureuses, n'offrent aucun danger. La victime a déclaré qu'elle n'avait pas ordonné au tram de franchir la rue.

GAMINS QUI S'EVADENT

Deux gamins condamnés à faire un stage à l'école de Réforme, ont pris la clef des champs, hier après-midi. Ils avaient été condamnés à faire deux ans.

YACHT INCENDIE

Un yacht qui appartient à M. J. A. Nadeau, de St-Jean, a sauté, hier, comme celui-ci se préparait à faire une petite croisière sur le fleuve. Au moment où l'engin s'est mis à fonctionner, une explosion s'est produite et le feu a pris. Quelques secondes après le yacht était au fond de l'eau.

FUGITIFS RATRAPES

Le détective Gursky a rattrapé, hier après-midi, les petits fugitifs qui s'étaient échappés des cellules de la Cour des jeunes délinquants, où ils attendaient leur sentence, il y a quelques jours. Les deux gosses se promenaient hier, sur le boulevard Saint-Laurent, lorsqu'ils ont rencontré le détective qui, en l'instant, les a ramenés au poste.

MORT ACCIDENTELLE

Le coroner MacMahon a déclaré accidentelle, hier après-midi, la mort de Armand Caron, un enfant de sept ans, qui a été tué, samedi, par un tram, au coin des rues Ontario et Saint-André. L'enfant s'est jeté au devant du tram pour éviter une machine et a eu la tête fracturée.

COURTES NOUVELLES

Calgary, Alberta, 15.—(S.P.C.)—Le premier ministre Greenfield a annoncé à la fin de la soirée que les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan avaient renoncé à l'espoir d'organiser un bureau du blé à temps pour vendre la récolte de l'ouest en 1922.

D'ANNUNZIO SE BLESSE

Gardone Riviera, Italie, 15.—Le poète italien, Gabriele d'Annunzio s'est blessé grièvement à la tête, hier, en faisant une chute dans le jardin de sa villa. Les médecins espèrent qu'il va guérir.

TEMPETE AU MANITOBA

Gladstone, Manitoba, 15.—(S.P.C.)—Une tempête qui faisait penser à un cyclone, s'est abattue sur Gladstone et les environs dimanche soir. Plusieurs maisons ont été décapitées et des arbres déracinés. La grêle a ravagé sur une étendue d'un mille de large et de huit mille de long. On croit que personne n'a péri.

GROSSE COMMANDE DE CHARBON

Toronto, 15.—(S.P.C.)—Une compagnie de chemin de fer des États-Unis vient de placer en Angleterre une commande pour un million de tonnes de charbon et d'autres compagnies américaines ont également donné des commandes considérables, au dire d'un représentant d'une grande compagnie de navigation anglaise actuellement de passage à Toronto.

Un anniversaire

M. Justinien Pelletier, contrôleur des finances de la ville, célèbre aujourd'hui le trentième anniversaire de son entrée en fonctions au service de la ville. Il a rempli les devoirs de sa charge très importante sous une dizaine d'adminis-

LA CRISE SE PROLONGE

La grève des cheminots n'est pas encore réglée.

Chicago, 15.—(S. P. A.)—Peu de nouveau est survenu aujourd'hui dans la crise ferroviaire aux États-Unis.

Les efforts tentés pour régler la grève des employés d'ateliers de chemin de fer et empêcher la désertion ont été et du personnel des trains n'ont porté que peu de fruits. Le pays s'est réjoui à la nouvelle de la fin prochaine de la grève des charbonniers, mais aucune nouvelle encourageante ne vient du côté des cheminots.

Les syndicats des cheminots ont différé jusqu'à la conférence de leurs

principes de leur profession et il en est résulté du mauvais travail et l'engorgement. On reconnaît cette situation partout. Les cours des écoles techniques ne sont pas suivis et ceux qui les suivent n'obtiennent pas de préférence auprès de leur patron. Celui-ci ne recherche pas l'homme qui peut bien faire son travail, alors il faudrait que le gouvernement intervienne pour fermer d'abord un métier ou deux en attendant d'en fermer d'autres.

Alors la compétence professionnelle étant exigée, il y aura moins de monde dans chaque métier, les cours d'école technique seront plus suivis et mieux écoutés, et les cultivateurs ne pouvant plus entrer de plain-pied dans un métier sans le connaître, resteront chez eux et empêcheront la dépopulation des campagnes, la surpopulation des villes, et le chômage qui règne continuellement. Le travail sera mieux fait, selon les prescriptions de l'hygiène ou de la physique, et la société tout entière en bénéficiera. Il y aura moins d'incendies par les fils électriques, plus de maisons bien construites, et ainsi de suite. L'uniformité des salaires exigée par les unions syndicales pour les compétents et les non compétents a contribué à tuer l'apprentissage. Seulement le parfait ouvrier a ordinairement de meilleures chances de succès.

Autour de l'élection partielle de Labelle (suite de la 1ère page.)

assez mesquines : promesses de routes et de bouts de route, de ponts et de ponceaux. Les échos de Labelle doivent être scandalisés de cette politique réduite à pareille exiguïté, eux qui entendent de Papineauville les premières déclarations de la doctrine nationaliste. On éprouve un sentiment pénible, si on est un tant soit peu familier avec l'histoire de ce comté, du ravalement de la politique à ce niveau. Certains orateurs s'engagent assez à fond sur le terrain scabreux des personnalités; et c'est un ministre, réputé pour sa culture, qui a parlé, dimanche avec une insistance qui ne pouvait que donner à réfléchir aux moins avertis, de certaines gens qui tiennent le pouvoir, mais à nager dedans. On omettait seulement à procurer du whisky...

LOUIS DUPIRE.

Montréal-Chicago

Double service de wagons-lits du Pacifique Canadien, tous les jours, entre Montréal et Chicago.

Le Pacifique Canadien donne maintenant un service de wagons-lits deux fois par jour, entre Montréal et Chicago. L'heure des trains est comme suit :

Départ de Montréal, gare Windsor : 9.45 a.m., tous les jours, arrivée à Chicago à 8.00 a.m. 10.00 p.m., tous les jours, arrivée à Chicago à 9.05 p.m. L'heure indiquée ici est l'heure d'été.

LES MÉMOIRES DE LLOYD GEORGE

LA NOUVELLE DE CETTE PUBLICATION EST DIVERSEMENT COMMENTÉE

Londres, 15 (S.P.C.) — La nouvelle que le premier ministre Lloyd George est en train d'écrire ses mémoires suscite un flot de critiques qui sont loin de lui être favorables. Le "Manchester Guardian" et la "Westminster Gazette" protestent contre cette transgression des règlements jusqu'ici observés qui défendent à un premier ministre de se servir de sa position officielle pour se faire de la notoriété personnelle et réaliser des profits autres que ceux qui relèvent directement de ses fonctions.

La "Gazette" se demande si M. Lloyd George sera capable d'écrire franchement ses mémoires sans y mêler quelques-uns des intrigants dont la cabale a abouti à la coalition.

Répondant à ceux qui disent que le premier ministre prend la plume afin de faire jaillir la vérité d'un fatras de livres de guerre contradictoires, le "Guardian" déclare que les secrets d'Etat doivent être gardés parce qu'ils sont le bien de tous et que le poste élevé de chef de gouvernement exige un sens traditionnel de dignité et de discrétion.

NOMINATIONS COLONIALES

SIR WILLIAM ALLARDYCE DEVIENT GOUVERNEUR DE TERRE-NEUVE — EN AFRIQUE

Londres, 15.—(S.P.C.)—Le ministre des colonies annonce les nominations suivantes : Sir William Lamond Allardyce, ancien gouverneur de la Tasmanie, est nommé gouverneur de Terre-Neuve; sir Robert Thorne Coryndon, gouverneur et généralissime dans l'Ouganda depuis 1917, remplacera sir Edward Northey au poste de gouverneur de la colonie de Kenya. Il remplira aussi les fonctions de haut commissaire dans le protectorat de Zanzibar; sir Geoffrey Archer, ancien commissaire du protectorat de la Somalie devient gouverneur et général en chef dans l'Ouganda; le colonel Gerald Summers succède à sir Geoffrey Archer dans la Somalie; enfin, Oreamo Thompson est nommé gouverneur de la Guinée anglaise.

PETIT CARNET

M. et Mme G.-O. Soucie, secrétaire de la maison René-T. Leclerc et M. et Mme J.-Art. Archambault, comptable, sont de retour d'un voyage de deux semaines dans le bas du fleuve. Ils ont visité le Saguenay,

A la MEDITERRANEE

La grande croisière de luxe de 1923—14,000 milles par le nouveau navire de la ligne White Star nolisé spécialement, le

"HOMERIC"

le navire le plus gros, le plus moderne et le plus complet qu'il ait jamais été nolisé pour une croisière.

DEPART 20 JANVIER. RETOUR 28 MARS.

Changement complet; pays nouveaux; paysage enchanteur; peuples étrangers. Soixante-sept jours délicieux avec un long séjour en Egypte et en Palestine.

Croisière limitée à 500 personnes.

Renseignements complets sur demande à

Thos. COOK & SON 526 Ste-Catherine O. MONTREAL 3

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux spécialement réduits à l'occasion des EXPOSITIONS de VALLEYFIELD du 14 au 18 août; de TORONTO du 26 août au 9 sept.; de SHERBROOKE du 26 août au 2 sept.;

SERVICE COMMUNE DE TRAINS Pour détails quant aux réductions de taxes, etc., s'adresser à n'importe quel agent de billets des chemins de fer National-Grand Tronc ou à M. O. Dufour, 230, rue St-Jacques. Téléphone Main 3020.

Maisons d'Education

Collège de Valleyfield

Sous la direction des prêtres séculiers Cours classique et cours commercial. La rentrée des classes aura lieu le jeudi 7 septembre.

SEMINAIRE DE JOLIETTE

JOLIETTE P.Q.

Sous la direction des frères de Saint-Vincent. Etudes classiques. Cours commerciaux français-anglais. Rentrée des élèves le mercredi, 6 septembre. J. LATOUR, C.S.V., Supérieur.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE CIRCUIT No 311.

IRENE LAROSE, demanderesse, vs JOS. G. MARCEAU, défendeur, et VINEBERG PANTS CO., Tiers-saisie.

Le 25me jour d'août 1922, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la 1ère saisie, (heure solaire), au no 160, rue McGill, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite tiers-saisie saisis en cette cause, consistant en habits de confection. Conditions : argent comptant. J.-S.A. GAUDRY, H.C.S. Montréal, 14 août 1922.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE No 340.

M. ROBERT & CIE, demanderesse, vs A.-E. CHAPUT, défendeur.

Le 24me jour d'août 1922, à dix heures de l'avant-midi (heure solaire), à la place d'affaires dudit défendeur, au no 786, rue Ste-Catherine-est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en poêle, journaux, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J. H. DOCKSTADER, H.C.S. Montréal, 15 août 1922.

LE LIVRE CANADIEN

Dictionnaire Larousse Complet, 5000 articles concernant le Canada \$1.50

Inventaire de nos Fautes les plus usuelles contre le bon langage, par Sylva Clapin 75

Conteurs canadiens-français du 19e siècle, par E.-Z. Massicotte et Ed.-J. Massicotte 75

Jean Rivard l'économiste, par Ant. Gérin-Lajoie 50

Miroir des jours (Le), poésies, par Albert Lozeau 1.25

Anciens Canadiens (Les), par Philippe-Aubert de Gaspé 75

Anecdotes canadiennes, par E.-Z. Massicotte 1.00

Chansons canadiennes, par P.-E. Prevost et J.-C. Franchère 1.50

Album Henri Julien 5.00

Almanach du Peuple, broché 35

Almanach du Peuple, relié 85

Sir George-Etienne Cartier, par John Boyd, traduction par Sylva Clapin 3.00

A ces commandes il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DEVOIR"

43 rue St-Vincent.

Montréal

L'heure solaire

Le greffier a reçu ordre du maire de convoquer une séance spéciale du conseil, vendredi après-midi, le 18 août, pour déterminer exactement le retour à l'heure solaire.

À la séance d'hier, M. Gendreau a proposé et fait adopter par le conseil que l'heure de l'heure ces-

vendredi, à deux heures du matin; mais les compagnies de chemins de fer et les grandes manufactures s'opposent à changer leurs horloges un vendredi, quand il leur est si facile de le faire un dimanche.

En conséquence, la résolution de M. Gendreau sera amendée de manière à ce que le changement s'opère normalement le dimanche ma-

CALENDRIER

DEMAIN MERCREDI 16 AOUT 1922
ST. JOACHIMLever du soleil, 5 heures 6.
Coucher du soleil, 7 heures 2.
N. L. le 22, à 3 heures 40 du soir.— DERNIÈRE HEURE —
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum 84
Minimum 74
Même date l'an dernier maximum 82
Minimum 72

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.22; 11 heures, 30.18;
1 heure de l'après-midi, 30.13.**DROGHEDA EST CERNÉ****Les troupes irrégulières ont encerclé cette ville — Une contre-offensive.**

Dublin, 15. (S.P.A.) — Les troupes irrégulières cernent la ville de Drogheda et une bataille semble imminente. Les troupes nationales se préparent à une contre-offensive. Un fort détachement d'irréguliers s'est embusqué le long du chemin de Dublin pour barrer la route aux renforts qui pourraient être envoyés aux nationaux.

Les soldats du gouvernement ont évacué Dunleer, comté de Louth, pour des motifs stratégiques.

UNE CONFERENCE A VENISE**Les délégués de la Grèce et de la Turquie seront appelés à discuter les problèmes du Levant — Propagande antianglaise.**

Constantinople, 15. (S.P.A.) — On tente de nouveau d'organiser une conférence de paix pour réconcilier Turcs et Grecs. Les hauts-commissaires alliés à Constantinople, exécutant des ordres de leurs gouvernements, ont discuté longuement de la situation et ont finalement décidé de tenir la conférence à Venise, si les deux pays belligérants jugent cet endroit convenable.

Il n'est pas probable que Mustapha Kemal-pacha se rende personnellement à la conférence. Il se fera représenter, dit-on, par le premier ministre Reouf-bey.

Hier, le sultan a reçu le général Harrington, commandant en chef des troupes alliées ici, et les hauts-commissaires. Tous ont redit que leur gouvernement respectif ne tolérerait pas un assaut des Grecs contre Constantinople.

On apprend ici que des avions grecs ont jeté des milliers de feuillets contenant une traduction en turc du discours que le premier ministre d'Angleterre a prononcé dernièrement sur les problèmes du Levant. On se rappelle que M. Lloyd George a dit que la Turquie a été cause de la prolongation de la grande guerre pendant deux ans.

L'affaire Kirkpatrick

JOHN DIBBLEE SUBIT SON ENQUÊTE PRELIMINAIRE.

Ce matin a eu lieu l'enquête préliminaire de J. Dibblee accusé du meurtre de John Kirkpatrick, au cours d'une querelle. M. Kirkpatrick vint de la victime à rendre témoignage. Elle a raconté que son mari avait poursuivi Dibblee et l'avait frappé à coups de poings. Alors Dibblee lui a donné deux coups de poing et Kirkpatrick s'est enfui.

Mme D. Martineau a narré qu'elle avait vu Dibblee frapper Kirkpatrick avec un instrument quelconque qu'elle n'a pu reconnaître à cause de la distance assez considérable où elle se trouvait de la scène de la querelle. L'affaire est remise à vendredi prochain.

L'avocat de Dibblee a demandé que l'accusation de meurtre soit changée en celle d'homicide involontaire. Le juge a préféré continuer l'enquête avant de procéder.

Au pénitencier

ADELARD LAFOND, COUPABLE DE VOL AVEC EFFRACTION, REÇOIT SA SENTENCE.

Le juge Perrault a condamné, ce matin, un nommé Adélar Lafond trouvé coupable de tentative de vol avec effraction dans une maison au no. 440, rue Mackay, à quatre ans de pénitencier. En compagnie d'un inconnu, Lafond était entré dans la maison par une fenêtre d'arrière. Malheureusement pour lui, le propriétaire l'a justement pincé comme il sortait par la veranda.

Le juge a aussi condamné à trois mois de prison un nommé Emile Bertrand, accusé et trouvé coupable d'avoir commis des perceptions fausses pour une compagnie d'assurances. Le juge Perrault a déclaré que ce n'était de la part de Bertrand qu'un errement et qu'un terme de trois mois était suffisant pour lui faire comprendre sa faute.

L'histoire des faux monnayeurs

Un nommé Grignon, qui avait été mêlé à l'histoire des faux monnayeurs de l'île Ste-Thérèse, a été arrêté ce matin, et traduit devant un magistrat. Grignon avait joué le rôle de dénonciateur dans l'affaire. L'on vient de découvrir qu'il a joué un double rôle. Il a été mis en liberté sous un cautionnement de \$3,000.

Noyé à Berthierville

Berthierville, 15. (D.N.C.) — Albert Bélanger et J. Cardin, deux jeunes gens de cette paroisse, se sont noyés, hier, au moment où ils se préparaient pour aller faire une excursion de pêche sur le fleuve, près de l'île Madame.

Leurs cadavres ont été repêchés au cours de la journée.

Pèlerinage à Rigaud

Dimanche, le 20 août, aura lieu, à Notre-Dame de Lourdes de Rigaud, le pèlerinage des Clercs de Saint-Viateur. Messe et sermon à 11 heures (heure solaire) après l'arrivée des trains réguliers. Les offices d'après-midi commenceront à 2 heures.

(Communiqué)

A quand le nouvel emprunt?

LES COMMISSAIRES NE SAU-RAIENT TARDER A LANCER SUR LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS AU MONTANT DE \$1,500,000, POUR LA RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE.

M. le maire apposera ces jours-ci sa signature au règlement d'emprunt de \$1,500,000 pour la reconstruction de l'hôtel de ville, règlement que le comité a fait adopter à la vapeur, à la séance spéciale d'hier; en effet, le conseil a adopté, en moins de cinq minutes, les trois lectures obligatoires du règlement. Ces formalités remplies, le comité exécutif émettra les obligations d'emprunt au moment où ils jugeront le marché propice; et alors, des souscriptions leur seront offertes par les maisons de courtage. L'emprunt grèvera les contribuables d'un impôt spécial pendant quarante ans. Le règlement préparé à cette fin, et adopté par le comité le 7 juin, stipule ce qui suit:

Article 1. — Il sera fait par la ville de Montréal, une émission d'obligations, de débiteures ou de rentes inscrites, de la valeur, à leur face même d'un million cinq cent mille piastres (\$1,500,000.00), en montants qui ne seront pas au-dessous de la somme de cent piastres ou ses multiples, ou son équivalent dans la monnaie du pays où le présent emprunt sera payable.

Article 2. — Le produit de cet emprunt devra servir exclusivement pour reconstruire l'hôtel de ville sur le même site et pour le meubler.

Article 3. — Cet emprunt pourra être effectué en tout ou en partie, de temps à autre, par l'émission d'obligations, de débiteures, ou de rentes inscrites, à échoir dans quarante ans de la date de l'émission qui sera fixée par la Cité et portant intérêt du taux de cinq pour cent par an, payable semi-annuellement le premier jour de mai et le premier jour de novembre de chaque année, soit à Montréal, soit à New-York, États-Unis, ou à tel autre endroit que la Cité pourra désigner.

Article 4. — Cette émission constituera une dette de la ville et prendra rang concurrentiel et par-dessus avec les autres émissions d'obligations de la ville et, conformément à la loi, grèvera les immeubles situés dans les limites de la ville.

Article 5. — La ville pourra déposer de ladite émission au meilleur prix qu'il lui sera possible d'obtenir. Si le temps n'est pas jugé par elle favorable pour l'émission immédiate de l'emprunt autorisé par le présent règlement, il sera loisible à la ville, de faire de temps à autre, pour tout ou partie dudit emprunt, des emprunts temporaires, qui pourront être renouvelés.

Article 6. — La ville devra inclure, chaque année, dans les prévisions budgétaires annuelles, une somme suffisante pour pourvoir à l'intérêt et à un fonds d'amortissement suffisant pour payer la valeur à leur face même, desdites obligations, débiteures ou rentes inscrites, à leur échéance.

Article 7. — Une taxe spéciale, suffisante pour pourvoir annuellement à l'intérêt et au fonds d'amortissement, est par le présent règlement imposé sur les immeubles imposables dans la ville.

Cette taxe, dont le taux sera fixé chaque année par résolution du comité exécutif, sera répartie et prélevée annuellement durant le terme dudit emprunt, d'après la valeur des immeubles imposables telle que portée au rôle d'évaluation, et sera portée au rôle de contribution foncière annuel.

Article 8. — Le présent règlement n'aura d'effet qu'après avoir été adopté par le conseil, conformément à la loi.

Frappé par un cheval

Québec, 15. (D.N.C.) — Robert Hampton, un jeune homme de 18 ans, employé à la ferme du major W.-L. MacWilliam, à St-Pierre-de-Charlesbourg, est mort, hier à l'hôpital Jeffrey Hale à la suite des blessures qu'il avait reçues, vendredi, alors qu'il fut frappé par un cheval.

Hampton conduisait un attelage double lorsque l'un des chevaux mit la patte dans un nid de guêpes. Piqué, l'animal se mit à ruer. Hampton voulut arranger les traits que le cheval avait dérangés et c'est en faisant ce travail qu'il fut atteint par une ruade du cheval.

Transporté à l'hôpital, Hampton a succombé hier aux blessures reçues.

Journal anglais en Palestine

Jérusalem, 15. — La ville de Jérusalem aura bientôt un journal quotidien en anglais. Ce journal sera la propriété d'une Américaine, Mme Gattling de New-York, par qui il sera également publié. Mme Gattling a passé plusieurs mois en Palestine étudiant les conditions locales et a acheté pour 250,000 dollars un édifice où sera établi son journal. Les presses et le matériel pour le journal sont actuellement en route des États-Unis.

On discute sur l'apprentissage

LES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES VEULENT QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL RENDE OBLIGATOIRE LE STAGE DES APPRENTIS

Les travailleurs catholiques ont repris, ce matin, la discussion de l'apprentissage. Elle se résout immédiatement à demander à la Législature provinciale de rendre obligatoires les diplômes et l'apprentissage pour au moins quatre ou cinq métiers. On ne nomme pas ces divers métiers, mais on s'accorde à reconnaître que les menuisiers, les peintres et les plombiers devraient être protégés par la loi.

Puis les plombiers de Montréal demandent l'établissement d'une réglementation sévère des conditions de leur travail. Depuis le mois de juin dernier, les règlements municipaux qui sont très bons sont observés et appliqués. Le métier est fermé pratiquement aujourd'hui, et les meilleurs résultats suivront. Le public surtout en profite grandement parce que la plomberie est mieux faite, qu'elle est hygiénique pour les individus qui habitent la maison. Il faut également que les plombiers puissent travailler dans d'excellentes conditions sanitaires et ne point s'exposer à des maladies contagieuses. M. l'abbé Fortin, de Québec, insiste pour qu'on s'adresse à la Législature au lieu de s'adresser aux municipalités, afin d'obtenir des règlements uniformes. La résolution est renvoyée à un comité spécial et technique pour être étudiée plus attentivement.

Puis, sur initiative des ouvriers de Hull, les ouvriers syndiqués étudient les assurances sociales, soit les assurances contre le chômage et les assurances contre la vieillesse. Quelques-uns craignent la tendance étatiste et socialiste de ces assurances; d'autres donnent l'exemple de plusieurs pays européens où des lois similaires à celles que l'on veut ont été passées. On adopte unanimement à la fin, une résolution pour demander au gouvernement d'agir.

La Confédération demande enfin la nomination d'inspecteurs pour l'établissement de salaires raisonnables. Il y a déjà une loi à cet effet mais les municipalités ne sont pas toutes obligées de la suivre et des entrepreneurs violent ouvertement la loi, la où elle devrait être appliquée. Il y a actuellement une cause pendante dans les Cours de Montréal, prise contre une compagnie qui aurait violé la loi. Mais rien n'avance. Le gouvernement n'envoie pas de représentants et il n'observe pas lui-même la loi des échelles des justes salaires. Dans la construction d'une maison au village de Champlain, n'a pas obéi l'entrepreneur à payer de bons salaires. Quelques ouvriers recevaient à peine vingt-cinq sous de l'heure, malgré les remontrances répétées du président de la Confédération auprès de M. Taschereau et de M. Galipeault. Le gouvernement provincial, en faisant exécuter lui-même des travaux à Montréal, au pourcentage, a fait pire encore. La résolution est adoptée.

Les unions des barbiers demandent ensuite des mesures de protection pour eux et pour le public. Ils veulent des cours de médecins pour reconnaître les symptômes extérieurs de certaines maladies cutanées ou autres afin de ne pas toucher les clients qui les auront, l'inspection médicale des barbiers eux-mêmes de leur boutique et des ingrédients dont ils se servent. A Québec, les barbiers auront bientôt des cours de médecine, et la Confédération insistera pour que le gouvernement fasse quelque chose.

Les ouvriers syndiqués se prononcent aussi contre le militarisme. Ils veulent remplacer l'enseignement militaire par la culture physique seulement avec barres et haltères. A ce propos, un des auteurs signés au collège de Lévis les instructeurs du gouvernement ont été obligés à donner des commandements français, il y a dix ans, et on donne depuis.

Une discussion sur les logements saubres a amené d'intéressantes déclarations de la part des délégués de Québec au sujet des sommes fournies par le gouvernement fédéral pour la construction de logements ouvriers. Les travailleurs n'ont pu s'en servir et l'argent est resté entre les mains des compagnies qui ont mal construit pour réaliser des profits énormes.

Accusé de vol

P.-H. Bouchard, employé à la Armstrong Cork and Insulation Ltd. rue McGill, a été traduit en Cour de police sous l'accusation d'avoir volé des marchandises à la compagnie pour un montant de \$440. Il a été remis en liberté sous un cautionnement de \$500.

A Rio de Janeiro

Paris, 15. — La "Presse illustrée" publie la reproduction du pavillon français à l'exposition du centenaire brésilien à Rio de Janeiro. M. Alexandre Cony, ambassadeur de France au Brésil, sera le chef de la mission française à la célébration. M. François Crozier, ministre plénipotentiaire, a été nommé commissaire général pour le pavillon français qui sera une reproduction du palais du Petit Trianon et sera décoré avec des tapisseries des Gobelins et des vases de Sévres.

L'exportation des bestiaux

LE TRANSPORT DU BETAIL QUI EXCÉDAIT CELUI DE L'AN DERNIER, AU COURS DES DEUX DERNIERS MOIS A CONSIDÉRABLEMENT DIMINUÉ.

Environ trois mille têtes de bétail de plus qu'à pareille époque l'an dernier, dit-on, ont été expédiées à destination de l'Europe au cours de la présente saison de navigation jusqu'à date. On nous fait toutefois remarquer que ce surplus d'exportation s'est accru au cours des mois de juin et juillet derniers, attendu que pour ce mois-ci ce genre de commerce menace d'être pratiquement nul. En effet, si nous ne faisons pas erreur, il y a plus de dix jours qu'aucun navire n'est parti de Montréal avec des bestiaux alors que le "Cornishman", de la ligne White-Star Dominion, qui doit quitter notre port dans quelques jours, ne comptera dans sa cargaison que quelques centaines de têtes de bétail.

Un de nos représentants a voulu savoir la cause de ce ralentissement pour ainsi dire subit dans l'exportation des bestiaux aussi bien canadiens qu'américains, mais on n'a rien voulu lui dire. Même aux bureaux de la ligne White-Star Dominion, qui nous a-t-on informé, se rendait au courant des conditions plus ou moins secrètes du marché européen, on n'a consenti à fournir le moindre renseignement de nature à satisfaire notre curiosité.

NOMBREUSE DELEGATION

Plus de cent membres des Boards of Trade de Cornwall et Alexandria, Ontario, étaient attendus vers midi à Montréal, lesquels, aussitôt après leur arrivée, devaient prendre leur déjeuner à l'hôtel Windsor.

Cette nombreuse délégation, avons-nous appris, répondant à l'invitation qui lui a été faite par le Dr W.-L. McDougall, président de la commission du port, est venue dans le but de faire une inspection aussi détaillée que possible de notre port, qui aura lieu cet après-midi, à bord du Sir Hugh Allam.

L'AMERICAN CERAMIC SOCIETY

Plusieurs membres de l'American Ceramic Society, de passage à Montréal, ont fait la visite du port au cours de la matinée. Cette visite a eu lieu, comme c'est l'habitude en pareille occurrence, à bord du Sir Hugh Allam.

ARRIVÉE DE L'EMPRESS OF SCOTLAND

L'Empress of Scotland, de la compagnie du Pacifique Canadien, est attendue à Québec, jeudi matin. Ce navire, qui vient d'Hambourg, Southampton et Cherbourg, a à son bord, un total de 730 passagers, dont 237 en première classe, 234 en deuxième et 259 en troisième.

Parmi les passagers de première classe, on remarque Mme Anne Pavlowa qui est accompagnée de sa troupe de danseurs.

DEPART DU MELITA

Le Melita de la compagnie du Pacifique Canadien partira demain à onze heures de l'avant-midi (heure avancée) à destination d'Anvers via Southampton.

Parmi ses passagers inscrits ce matin, mentionnons MM. les abbés S. Bralet, A. Gauthier, L.-E. Goud, J.-A. Habermacher, M.-D. Michel, J. Stander, P. Stander, Mlle A. Lamour, Mme J.-H. Ostiguy, M. et Mme Charles Rinfret, le docteur et Mme G.-A. Sylvestre, etc.

PROCHAINS ARRIVAGES

Le Canopic, de la ligne White-Star Dominion, est attendu à Québec vers les deux heures demain matin et à Montréal le soir vers les 7 heures, venant de Liverpool avec 169 passagers de cabine et 183 de troisième classe.

L'Andania, de la ligne Cunard, et le Montcalm, de la compagnie du Pacifique Canadien sont attendus au cours de la journée de jeudi à Montréal vendredi.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'Empress of France, de la compagnie du Pacifique Canadien, est attendue aujourd'hui à Cherbourg, en route pour Southampton et Hambourg.

Le Regina, de la ligne White-Star Dominion, est arrivé à Liverpool avant-hier.

L'Empress of Canada, de la compagnie du Pacifique Canadien, est arrivée hier à Vancouver, venant de Hong-Kong et Cokohama.

SERVICE DES SIGNAUX

Ile aux Grues. — Montant à 6 heures 10 du matin, le Lingon, à 8 heures, le Kamoussaka. Cap Saumon. — Descendant à 6 heures hier après-midi, le Cape Eternity. Maie Murray. — Montant à 8 heures du matin, le C. G. S. Montcalm. Pointe au Père. — Montant à minuit la nuit dernière, le Galtymore; à 7 heures 5 du matin, à 120 milles à l'est, le Canopic, descendant à 8 heures, hier soir, le Wabana.

Cap-de-la-Madeleine. — Montant, à 8 heures du matin, le Duval. Pointe Renommée. — Montant à 8 heures du matin, le Manoa; à 8 heures 20, hier soir, à 100 milles à l'est, l'Aludra; à 8 heures 30, hier soir, le Pykepool; descendant, à 7 heures 30 du matin, le Katanga; à 3 heures 30, la nuit dernière, le Rouena; à 5 heures 30, hier après-midi, le Cardiff Hall; à 9 heures hier soir, le Hampstead Heath, Natasquan. — Montant à 8 heures, hier matin, le Labrador. Belle Isle. — Descendant à 1 h. 15, hier après-midi le Corinaldo. Louisbourg. — Montant à 9 heures.

LES DELEGUES SE DISPERSENT**La conférence de Londres n'est plus qu'une date dans l'histoire.**

Londres, 15. (S.P.A.) — Les délégués qui ont assisté à la malheureuse conférence alliée sur les réparations allemandes ont quitté Londres dans le cours de la matinée. Les Belges sont partis les premiers, puis les Français et les Italiens.

Le premier ministre Lloyd George ne s'est point rendu à la gare. Après la séance d'hier, il leur a dit au revoir et a déclaré qu'il partirait immédiatement pour le pays de Galles.

L'opinion générale telle que reflétée dans les journaux anglais est que l'Europe a manqué à une magnifique occasion de se mettre dans le sentier de la réhabilitation. Maintenant qui tenir responsable de l'échec de la conférence? Cela dépend de la manière dont on envisage la manière de voir française et le point de vue anglais.

Les organes ministériels expriment l'espoir que la France ne continuera pas à agir à l'encontre de ses intérêts. Les journaux de l'opposition, tels que le Daily Mail, déclarent que le peuple anglais ne tolérerait point que le gouvernement se chicane avec un pays ami et allié pour rendre service et plaire aux Allemands.

Le Times attribue le fiasco de la conférence à la récente note du comte de Balfour. Le Daily Telegraph opine que cet échec est peut-être la nouvelle la plus inquiétante qui arrive depuis la fin de la guerre. Il dit aux Français que les Anglais sont aussi déterminés qu'eux à faire payer l'Allemagne, mais qu'ils diffèrent simplement d'opinion sur la méthode à suivre. Le Daily Herald, organe travailliste, s'en prend au traité de Versailles.

Au moment du départ, tous les délégués paraissaient cependant de bonne humeur. On remarquait toutefois que M. Poincaré était pâle et ne souriait point. Avant de se rendre à la gare, le président du conseil des ministres de France, s'est rendu, avec sa suite, au tombeau du héros britannique inconnu et y a déposé une gerbe de fleurs enroulée dans le drapeau tricolore.

Hier, avant l'ajournement de la conférence, signor Schanzer, le représentant de l'Italie a fait une déclaration sur l'importance du règlement des dettes de guerre interalliées. Il ne croit pas que l'Europe puisse se relever pour tout de bon tant que ce problème n'aura pas été résolu.

L'impuissance de la conférence alliée à octroyer un moratorium à l'Allemagne a sa répercussion aujourd'hui sur le marché du change étranger à Londres. Le mark allemand a encore baissé, il est rendu à 4,225 marks la livre sterling. Hier, il était à 3,600.

Le franc français et la lire italienne ont aussi un peu baissé.

res hier avant-midi, le Kelbergen Hyanties.

Halifax. N.-E. — Descendant, à 5 heures 30 hier après-midi, le Lackawana.

ARRIVÉE A QUEBEC

A 9 heures du matin, le Québec.

LE BUREAU DU BLÉ

MM. McFARLAND ET J.-R. MURRAY REFUSENT LES PREMIERS POSTES.

Calgary, 15. (S.P.C.) — A cause de l'opposition des commerçants de grain à la création du bureau de la vente du blé, John-L. McFarland, président de l'Alberta Pacific Elevator Company, et J.-R. Murray, gérant général des United Grain Growers, ont refusé, hier, la présidence et la vice-présidence du bureau. Leur lettre adressée aux premiers ministres Greenfield et Durness a été rendue publique hier soir.

En recevant cette missive, les premiers ministres de l'Alberta et de la Saskatchewan ont télégraphié au gouvernement fédéral qu'ils abandonnaient l'espoir de constituer le bureau cette année, vu que leurs démarches pour trouver des hommes qualifiés n'ont pas réussi. Dans leur lettre, MM. McFarland et Murray expliquaient ainsi les motifs de leur refus d'assumer les responsabilités de l'administration du bureau du blé.

Après mûre réflexion, nous regrettons d'avoir à refuser l'offre que vous nous faites de la présidence de la vice-présidence du bureau du blé canadien.

"Nous apprécions l'honneur que vous nous faites et nous désirons déclarer qu'à notre avis, dans les conditions économiques actuelles, la vente de notre récolte d'une manière suivie et ordonnée est une question d'importance primordiale pour tout le Canada.

"Pendant nos discussions avec vous au cours des dernières 24 heures, nous avons pu constater que les gouvernements fédéral et provinciaux étaient résolus à accorder leur plus entier appui pour aider au bon fonctionnement du bureau. Nous devons cependant nous rendre compte que pour réaliser le but de sa création le bureau devrait compter sur la coopération sympathique des commerçants de grain, d'autant plus que l'espace et le temps disponible pour nous organiser est fort court.

"Or, il ressort des délibérations qui se sont poursuivies devant la commission d'agriculture à Ottawa et aussi des déclarations subéquemment faites par la plupart des commerçants de grain que ceux-ci s'opposent à la formation du bureau précité. Nous avons la certitude que privée de l'organisation ordinaire du commerce nous ne saurions accomplir les objets que la loi lui a en vue.

"Nos enquêtes depuis hier nous ont convaincus que le bureau ne pourrait assurer la coopération efficace de tous les intéressés."

Bijoux précieux

Arion, (Belgique) 15. — Ce que l'on croit être un bijou sans prix, ayant autrefois appartenu aux Romanoffs de Russie, a été saisi par les autorités douanières d'Arion. C'est une émeraude splendide, d'une longueur d'un pouce trois quarts et d'une largeur d'un pouce, avec un pendentif comprenant 20 grands diamants dont on dit que le plus grand est de la qualité la plus pure. Le joyau était envoyé de Berlin à une maison de tailleurs de diamants à Anvers et sa valeur déclarée était de 180,000 francs. Les experts de la douane affirment que ce joyau est évalué à plusieurs millions de francs.

LES GRIEFS DES CHEMINOTS**LE BUREAU D'ARBITRAGE FÉDÉRAL SUR LES AFFAIRES DU MICHIGAN CENTRAL A REPRIS SES SEANCES**

St-Thomas, Ont. 15. (S.P.C.) — Le bureau d'arbitrage et de conciliation nommé par le département fédéral du travail des États-Unis, pour faire une enquête sur les griefs des employés du Michigan Central au Canada a repris ses travaux aujourd'hui. Il a surtout été question de l'application au Canada des règlements élaborés par la commission des chemins de fer des États-Unis, concernant les salaires et les conditions de travail des employés des ateliers de chemins de fer.

Relevant les allégations des employés canadiens, J.-W. Fry, chef de la commission des salaires du Michigan Central, a prétendu que ces employés étaient tenus moralement d'accepter les décisions de la commission des chemins de fer des États-Unis. Il a cité la section 62, de la loi de l'enquête sur les disputes industrielles, loi canadienne, en vertu de laquelle la clause en question stipule que les deux parties en cause peuvent, s'ils le veulent avant l'ouverture de l'enquête du bureau de conciliation, suivre les recommandations de la commission.

La compagnie finira aujourd'hui de présenter ses arguments.

Le charbon à Ottawa

Ottawa, 15. (S.P.C.) — A une assemblée tenue, hier soir, à l'hôtel de ville sous les auspices de M. J. A. Ellis, contrôleur du combustible dans l'Ontario, on a admis franchement que le contribuable d'Ottawa aura à payer plus cher pour son charbon d'anthracite cette année. Les vendeurs de charbon qui assistaient à la réunion n'ont pas voulu donner une idée du prix du charbon l'hiver prochain, ils se sont bornés à dire qu'il aurait cependant assez de combustible pour que personne ne périclète du froid.

M. Ellis a dit qu'il ne fixera les prix du charbon que si cette mesure devient impérieusement nécessaire pour protéger le public contre l'exploitation. Il a dit qu'il se fierait à l'honnêteté des marchands de charbon et ceux-ci ont promis qu'ils n'abuseraient pas des avantages de la situation.

Pour l'Afrique

C'est le 26 août, à bord de l'Andania, que s'embarqueront pour l'Afrique les dix postulants qui s'en vont à Alger, au noviciat des Pères Blancs d'Afrique.

Décès

ROBICHAUD. — Montréal, le 14 août 1922 à l'âge de 72 ans, est décédé Camille Robichaud, agent voyageur, à la résidence de son gendre, le Dr Raymond H. Hétu. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira du no. 1008-est, rue Rachel, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Le défunt faisait partie de l'Ass. C. des V. d. Commerce du Canada et des C. des Colomb.

CHOSSES MUNICIPALES LES ECHEVINS SE DECIDENT

LE CONSEIL EVALUE LES USINES ANGUS A UN MILLION POUR LES FINS DE L'IMPOT FONCIER, ET IMPOSE A LA COMPAGNIE TROIS CONDITIONS. — LE RETOUR A L'HEURE SOLAIRE.

Les conseillers ont définitivement fixé l'évaluation municipale des usines Angus à \$1,000,000, pour une période de cinq ans; ils en sont arrivés à cette décision, hier après-midi, après plus de deux heures de discussion, d'hésitation et de tentatives diverses, par une majorité imposante de 21 voix contre neuf. Néanmoins, la compagnie doit s'engager, avant de bénéficier de cette réduction de trois millions sur son évaluation réelle, à remplir certaines conditions, savoir : employer à l'année au moins deux mille cinq cents employés et se procurer les appareils les plus perfectionnés pour sauvegarder la santé des ouvriers.

Par contre, le conseil a tué dans l'œuf le projet de créer une commission d'embellissement de la ville, en le rayant du feuillet du jour; M. Brodeur a déclaré à M. Trépanier qui s'en étonnait que l'initiative pourrait fort bien revenir sur le tapis l'an prochain... ou plus tard. Puis on a renvoyé aux calendriers grecques une décision sur l'achat de la carrière Poupart, dont M. Lalancette a demandé le rappel, par une motion de reconsideration de vote.

Enfin, à la demande de M. Gendreau, les conseillers ont décidé de revenir à l'heure normale, dès le 1er septembre, au lieu d'attendre au 1er octobre la motion l'ayant emporté à l'unanimité.

Le débat sur les usines Angus n'a pas été long, hier, M. le maire écartant la discussion close des deux ou trois échevins eurent manifesté l'intention de reprendre des arguments exposés depuis des semaines.

M. Brodeur a proposé le rapport fixant l'évaluation des usines Angus à \$1,000,000 sans conditions; M. Gendreau a amené un amendement pour la porter à \$1,000,000; puis M. Trépanier a apporté un sous-amendement, la ramenant à \$1,000,000, moyennant trois conditions.

Le vote est appelé et tous les échevins se sont ralliés au sous-amendement qui est ainsi conçu : "Que les rapports, maintenant devant le conseil soient amendés en y ajoutant les paragraphes suivants :

1. — Ladite compagnie devra employer, en tout temps, au moins 2,500 ouvriers dans les usines Angus, sauf dans le cas de force majeure ou d'événements incontrôlables ;

2. — Ladite compagnie devra se procurer les appareils les plus modernes et les plus perfectionnés, pour la protection de la santé des ouvriers employés, dans ses ateliers de peinture ;

3. — Dans le cas où des bâtiments autres que ceux dont ladite compagnie aura besoin pour ses opérations seraient érigés sur une partie quelconque de ladite propriété, ou dans le cas où ladite compagnie vendrait ou louerait une partie quelconque de ladite propriété, tous ces bâtiments et toute cette partie de ladite propriété seront immédiatement soumis à la loi générale quant à l'évaluation et la taxation municipales."

40 — Il est par les présentes reconnu entre la ville et la compagnie au chemin de fer Pacifique Canadien que le terrain ainsi que les bâtiments, les usines, etc., sus-énumérés et qui sont affectés par ladite compagnie à la fabrication, l'entretien, le transport, le chargement, le déchargement, le stockage, de wagons ou de machines, seront estimés pour les fins de l'évaluation municipale, sur une base uniforme d'évaluation à la somme de \$1,000,000.00 pour le terme de la période de cinq ans, à compter du 1er mai 1922, conformément à la section 564 de la Charte de Montréal, (7 Edouard VII, Chap. 52, section 47 — statut de Québec de 1907) et que durant tout ce terme de cinq ans, ladite propriété sera estimée et portée au rôle d'évaluation, par ladite ville, pour des fins générales de taxation municipale, à la somme de \$1,000,000.00 et à pas plus que ce chiffre."

Et que, ainsi amendés, les rapports...

Une enquête intéressante

L'ENQUETE DEMANDEE PAR LE CHEF DE POLICE DES TROIS-RIVIERES S'EST OUVERTE. — VENDREDI.

Trois-Rivières, 15 (D. N. C.) — L'enquête demandée par le chef de police Jules Vachon, des Trois-Rivières, à la suite des accusations portées contre lui par l'échevin Napoléon Lamy, durant une récente séance du conseil, a commencé vendredi soir devant le comité du conseil, le chef Vachon étant accompagné de Me Fortunat Lord, récoeur, comme son procureur, et l'échevin Lamy ayant retenu les services de Me Maurice Duplessis pour le conseil.

Après une délibération préliminaire des membres du conseil, il fut décidé que l'enquête serait tenue à huis clos, ce qui souleva des protestations de la part du grand nombre de curieux qui s'étaient rendus à bonne heure pour être témoins des péripéties du débat.

Les témoins entendus furent : le magistrat Marchildon, Mire L.-D. Durand, le constable Thomas Guay, l'ex-constable Philémon Lévesque, et les constables Albert Dupuis et Léon Constantineau.

L'enquête fut ajournée à mardi prochain, un peu avant minuit. Les témoins à entendre sont : les capitaines de police A. Bellemare et Wilbrod Cossette, le sergent Ross, M. Alphonse Roy, les constables Ernest Boisvert, Adrien Longval, Emile Beaumier, Arthur Bouffard, Cyrille Gélinois et Joseph Fafard.

L'enquête se fait sur des chefs d'accusation suivants : M. Lamy se dit croyablement informé que M. Vachon aurait fait venir devant lui un dénommé Guay (le constable Guay) dans une cause d'opium, et lui aurait demandé de partager avec lui la commission prévue par la loi des drogues du Canada, avec menace, à défaut de consentir, de faire perdre au dénommé Guay toute la commission. Le chef Vachon a soutenu qu'il avait demandé au dénommé Guay de partager la commission non pas avec lui, mais avec les six autres constables qui avaient aidé le constable Guay à préparer cette cause.

La deuxième chef d'accusation traitée d'un cheveu de 834 que le chef avait reçu du trésorier pour l'arrestation d'individus refusant de payer la taxe du métier. M. Lamy a prétendu que c'était une "indécence" de la part du chef d'avoir reçu cette commission lorsque le conseil avait donné instruction de faire faire ce travail par le "corps de police". L'échevin Gélinois a fait remarquer que le chef de police faisait partie du corps de police et le chef Vachon a déclaré qu'il n'avait jamais demandé ce cheveu à son retour d'un voyage et que le cheveu lui avait été envoyé par le trésorier de la ville pour des arrestations qu'il avait faites personnellement.

On sait que le chef Vachon a fait signifier à l'échevin Lamy un avis qu'il lui interdirait dans un délai d'un mois une poursuite devant les tribunaux pour diffamation de caractère.

On sait que le chef Vachon a fait signifier à l'échevin Lamy un avis qu'il lui interdirait dans un délai d'un mois une poursuite devant les tribunaux pour diffamation de caractère.

"L'INFERIORITE DU QUEBEC"

UNE NOTE DE LA LIBERTE — LA PEDAGOGIE QUEBECOISE AU MANITOBA.

Winnipeg, 8 août. — La Liberté publie aujourd'hui cet article particulièrement intéressant :

Dans la paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg, il est une école, fréquentée par plus de deux cents élèves de langue française. Les Soeurs de Jésus et Marie y professent. Leur formation est française, québécoise pourrions-nous dire. Me me celles nées au Manitoba ont dû faire leur noviciat à Montréal. C'est à la communauté-mère qu'elles ont acquis leur formation pédagogique. L'enseignement donné à l'école est à base de français. Notre langue y prime, y règne souverainement dans tous les rapports entre religieuses et enfants.

Or, depuis quelques années, — cette paroisse n'a que dix-sept années d'existence, — on y présente chaque année plusieurs candidats aux examens "d'entrée". Au mois de juin dernier, dix élèves de cette école subissaient ces examens. Tous les dix ont subi cette épreuve avec succès et même six avec honneur.

L'école du Sacré-Cœur ignore encore ce qu'est l'échec à ces examens. Depuis qu'elle y présente des candidats, elle n'en a pas vu un seul raté. Et ce qui ajoute une saveur toute spéciale au succès de cette année, c'est que la bonne petite institutrice qui a préparé de si brillante façon ses élèves n'est au Manitoba que depuis un an. C'est une bonne religieuse de la province de Québec, formée par les méthodes pédagogiques de Québec, et qui, en septembre dernier, se trouvait donc à prendre pour la première fois contact avec les méthodes manitoébaines.

Tous ses élèves ont subi l'examen avec succès.

Ne voilà-t-il pas qui atteste hautement la valeur de la formation pédagogique donnée dans Québec? Ne voilà-t-il pas une légitime raison de fierté?

Des esprits à rebours qui ignorent tout de Québec et qui estiment avoir trouvé le fin mot de l'éducation, s'en vont réclamer que Québec est arriéré en matière d'éducation, qu'on y devrait demander des leçons aux autres provinces.

A entendre répéter cette bouillie, beaucoup de nos frères ont fini par douter et jeter la pierre aux écoles de la province de Québec. Ceci nous explique l'hommage unanime qui monte, dans la province de Québec, vers le cours séculaire, — de tous les types d'enseignement dans Québec peut-être le plus dénigré.

Un succès tel que celui des élèves de l'école du Sacré-Cœur est un argument de plus pour le maintien de la tradition pédagogique québécoise.

Renversons les rôles. A l'institutrice de langue française, de naissance québécoise, élevée dans Québec, formée à l'aide des méthodes

"Glacé" — LE THE "SALADA"

constitue un breuvage d'été qui est une révélation.

N'est en vente que dans des paquets métalliques scellés—On le trouve partout.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1922

LACHINE

De la Côte St-Paul de 5.45 a.m. à 5.45 p.m.

De la Place d'Armes (Bureau de poste), service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.

20 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 4.30 p.m. à 7.50 p.m.

20 minutes de 7.50 p.m. à 12.30 a.m.

10 minutes de 12.30 a.m. à 1.30 a.m.

Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Bordeaux, service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 4.45 p.m. à 8.15 p.m.

20 minutes de 8.15 p.m. à 12.00 (minuit)

A Ahuntsic seulement :

15 minutes de 12.15 a.m. à 12.30 a.m.

20 minutes de 12.30 a.m. à 12.50 a.m.

30 minutes de 12.50 a.m. à 1.20 a.m.

Dernier tramway de Montréal-Nord à 1.20 a.m.

A ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 4.45 p.m. à 8.15 p.m.

20 minutes de 8.15 p.m. à 1.00 a.m.

Dernier tramway pour Cartierville, 1.00 a.m.

De Cartierville, service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 4.45 p.m. à 8.15 p.m.

20 minutes de 8.15 p.m. à 1.00 a.m.

Dernier tramway de Cartierville, 1.00 a.m.

BOUT DE L'ILE DE LASALLE ET NOTRE-DAME

De Lasalle et Notre-Dame, service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 4.45 p.m. à 8.15 p.m.

20 minutes de 8.15 p.m. à 1.00 a.m.

Dernier tramway de Lasalle et Notre-Dame, 1.00 a.m.

DU BOUT DE L'ILE DE LASALLE ET NOTRE-DAME

De Lasalle et Notre-Dame, service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 4.45 p.m. à 8.15 p.m.

20 minutes de 8.15 p.m. à 1.00 a.m.

Dernier tramway de Lasalle et Notre-Dame, 1.00 a.m.

POINTE-AUX-TREMBALES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et, lère avenue, service de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

20 minutes de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 minutes de 4.45 p.m. à 8.15 p.m.

20 minutes de 8.15 p.m. à 1.00 a.m.

Dernier tramway de la Pointe-aux-Trembles à 1.00 a.m.

De 7.00 a.m. à 8.45 a.m. et de 5.15 à 6.15 p.m. — tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.

chez Villeneuve et Corrievue, 131, rue Amherst, et aurait brisé les portes et les fenêtres. Les dommages sont estimés à \$75.

Trop violent

Un individu du nom de Beau a été arrêté, hier matin, en Cour de police sous l'accusation d'avoir fait des démonstrations trop violentes. Le dénommé Beau se serait livré à certaines acrobaties coléreuses.

Disparition mystérieuse

Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — M. Agapit St-Pierre, 14 ans, fils de M. Agapit St-Pierre, 175 Bonaventure, est disparu mystérieusement de la demeure de ses parents depuis mercredi après-midi dernier et toutes les recherches faites jusqu'ici dans le but de retracer le disparu, n'ont livré aucune piste.

Le jeune St-Pierre parlait mercredi après-midi, avec ses deux petits frères, pour aller aux bleuets dans les environs du terrain de l'exposition. En chemin, les trois garçons furent arrêtés par une personne qui leur demanda des renseignements. Agapit laissa ses deux petits frères donner les renseignements demandés à la personne et continua son chemin. Quand ces derniers voulurent le retrouver, il avait disparu. On ne croit pas que l'enfant se soit noyé, vu l'absence de rivière dans les alentours de l'endroit et on se demande s'il ne serait pas parti à bord d'un convoi de fret pour Montréal.

Disparition mystérieuse

Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — M. Agapit St-Pierre, 14 ans, fils de M. Agapit St-Pierre, 175 Bonaventure, est disparu mystérieusement de la demeure de ses parents depuis mercredi après-midi dernier et toutes les recherches faites jusqu'ici dans le but de retracer le disparu, n'ont livré aucune piste.

Le jeune St-Pierre parlait mercredi après-midi, avec ses deux petits frères, pour aller aux bleuets dans les environs du terrain de l'exposition. En chemin, les trois garçons furent arrêtés par une personne qui leur demanda des renseignements. Agapit laissa ses deux petits frères donner les renseignements demandés à la personne et continua son chemin. Quand ces derniers voulurent le retrouver, il avait disparu. On ne croit pas que l'enfant se soit noyé, vu l'absence de rivière dans les alentours de l'endroit et on se demande s'il ne serait pas parti à bord d'un convoi de fret pour Montréal.

Disparition mystérieuse

Trois-Rivières, 15 (D.N.C.) — M. Agapit St-Pierre, 14 ans, fils de M. Agapit St-Pierre, 175 Bonaventure, est disparu mystérieusement de la demeure de ses parents depuis mercredi après-midi dernier et toutes les recherches faites jusqu'ici dans le but de retracer le disparu, n'ont livré aucune piste.

Le jeune St-Pierre parlait mercredi après-midi, avec ses deux petits frères, pour aller aux bleuets dans les environs du terrain de l'exposition. En chemin, les trois garçons furent arrêtés par une personne qui leur demanda des renseignements. Agapit laissa ses deux petits frères donner les renseignements demandés à la personne et continua son chemin. Quand ces derniers voulurent le retrouver, il avait disparu. On ne croit pas que l'enfant se soit noyé, vu l'absence de rivière dans les alentours de l'endroit et on se demande s'il ne serait pas parti à bord d'un convoi de fret pour Montréal.

La construction au Canada

Toronto, 11. — Au cours des sept premiers mois de 1922, une somme de \$159,146,200 a été dépensée pour des travaux de construction au Canada. Dans ce total l'Ontario est représenté par \$89,620,600; le Québec pour \$36,018,200; les provinces maritimes pour \$6,840,000 et les provinces de l'ouest pour \$26,675,400.

Près de \$63,000,000 ou 39.5 pour cent du grand total, ont été alloués pour la construction d'appartements et de maisons d'habitation; ce pourcentage est le plus fort que l'on ait enregistré depuis cinq ans. Les travaux de génie civil en général viennent en second place avec \$20,053,300; puis viennent les écoles, \$14,539,700; les magasins, \$12,448,500; les chemins et les rues, \$9,078,300; les églises, \$4,335,300; les édifices pour bureaux, \$3,976,100; les hôpitaux, \$3,308,400; les entrepôts, \$3,221,600; les digues et les quais, \$2,808,500; les ponts, \$2,581,600; les égouts et les conduites d'eau, \$2,494,000; les édifices publics, \$1,868,100; les hôtels et les clubs, \$1,713,000; les garages publics, \$1,565,500; les théâtres, \$764,300.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE MEDECIN

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 3995-4552. Montréal.

AVOCATS
Archambault & Marcotte
30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761.
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.B.
AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest. Immeuble Daulton, chambre 21.
Aviser: 44, Place d'Armes. Immeuble Wilson, chambre 422. Tél. Main 5328.

CARTIER & CARTIER
AVOCATS
Jacques, Cartier, L.L.B., Jean-Victor Cartier, L.L.B., 44, Place d'Armes. Immeuble Wilson, chambre 422. Tél. Main 5328.

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier Montréal.
Résidence, téléphone: Est 2291.

SALLUSTE LAVERY MAURICE DEMERS
2041 Hutchison 1150 St-Hubert
Rockland 3178 St-Louis 679

LAVERY & DEMERS
AVOCATS ET PROCUREURS
19, St-Jacques MONTREAL

VICTOR PAGER ARM. CLOUTIER
PAGER & CLOUTIER
Immeuble Power - 55-ouest, Craig
Tél. Main 5556.

ST-BERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 534 30 rue St-Jacques.
P. St-Bermain, L.L.B., L. Guerin, L.L.B., B. Panet-Raymond, L.L.B.

ANATOLE VANIER GUY VANIER
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 545 97, rue Saint-Jacques

NOTAIRE
Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 6 à 8 p.m.
CHS. ARCHAMBAULT
Notaire
755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL

HORACE H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 ST-JACQUES Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC
Estampes en Caoutchouc
EN TOUS GENRES.
A. Derome & Cie
30 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679

COURTIERS EN IMMEUBLES
A. JETTE & CIE, 35, St-Jacques, chambre 10. Courtiers en immeubles, experts en propriétés, (établis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèque; achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

CADRES! MIROIRS! MOULURES!
Le Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Bureau et magasin, Manufacture,
55, St-Laurent, 7, rue Clarke.
Tél.: Plateau 2610.

PHOTOGRAPHE
ATELIER
J. H. THIMINEUR
Prix spéciaux pour les membres du clergé et les institutions religieuses.
2556 St-Hubert, Tel. Cal. 849

J.-ART. ARCHAMBAULT
COMPTABLE LICENCE
Ci-devant au bureau de l'inspecteur du Impôt sur le revenu, district de Montréal.
30, rue St-Jacques Chambre 42.

Leblond de Brumath
259-EST, RUE ONTARIO.
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin ? avocat ? dentiste ? pharmacien ?

Ecole Préparatoire
COURS CLASSIQUE:
BREVETS — EXAMENS
Cours strictement privés
Cours spéciaux d'anglais.

INSTITUT La ROCHE, Engr.
EDMOND LA ROCHE, Directeur,
Bachelier de l'Université Laval
195, RUE STE-CATHERINE EST
Tél. Est 7496.

PIANISTE
1281 Cartier Tél. St-Louis 6734W

LUCIEN JOLICOEUR
PIANISTE
Préparation à tous les diplômes
Professeur au Collège Sainte-Marie
Leçons à domicile
Accompagnement Concert

COMPTABLES
P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCE
(Chartered Accountant)
Chambre 315, Edifice Montreal
Trust

11, Place d'Armes Tél.: Main 4912

L. FONTAINE
EXPERT-COMPTABLE
VERIFICATEUR
ORGANISATION — INCORPORATIONS
115, Belgrave — Melrose 2507

Tél. Main 1212
Rés.: Tél. Est 5615W

J.-ART. ARCHAMBAULT
COMPTABLE LICENCE
Ci-devant au bureau de l'inspecteur du Impôt sur le revenu, district de Montréal.
30, rue St-Jacques Chambre 42.

Tél. Main 1212
Rés.: Tél. Est 5615W

J.-ART. ARCHAMBAULT
COMPTABLE LICENCE
Ci-devant au bureau de l'inspecteur du Impôt sur le revenu, district de Montréal.
30, rue St-Jacques Chambre 42.

ASPIRIN

A MOINS que vous ne voyiez le nom de "Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas d'aspirines du tout.



N'acceptez qu'un paquet non décapoté de "Tablettes d'aspirine de Bayer" qui contient le mode d'emploi et les doses établies par des médecins depuis 22 ans et dont des millions ont reconnu l'efficacité et la sécurité contre

Rhumatisme
Mal de tête
Névrâlie
Névrisme
Mal de dents
Névrâlie
Névrisme
Mal d'oreilles
Lumbago
Douleurs

Petites boîtes de "Bayer" de 12 tablettes. — Aussi boîtes de 24 et de 100 — chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de Monocétyleester de salicylique de Bayer. Quoiqu'il soit bien connu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étampons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer et croix



Page du Foyer

Pourquoi pas ?

Par-dessus les livres amoncelés, la voix ardue, claire, très nette : on ne peut pas ne pas l'entendre. Une voix jeune, fraîche, presque enfantine, où vibre cependant une note d'autorité, qui s'efforce de prendre une allure dégagée. Une voix de jeune mariée qui ne dissimule pas son bonheur nouveau, et ponctue presque toutes ses phrases des deux mots chers : Mon mari m'a dit... Mon mari m'a recommandé... Dans le voisinage, un sourire amical et discret illumine les figures : ce bonheur exubérant réchauffe le cœur des vieux, fait peut-être envie aux jeunes.

— Mon mari me recommande les livres sérieux, fait donc la petite madame. Il veut que je lise de l'histoire du Canada... Il veut... Mais j'ai lu tout ce que vous avez là.

— Ceci? risque avec un sourire son interlocutrice.

— Ceci?

— La vie de Mme de Chantal.

— Oh! une vie de sainte...

— Mais vous voulez lire des choses sérieuses...

— Oui. Mais une vie de sainte, vous n'y pensez pas!

... Et pourquoi pas, délicieuse petite madame? Une vie de sainte bien faite, c'est infiniment intéressant, varié et captivant comme le plus beau des romans. Tentez l'expérience! Il y a là autrement de luttés, et aussi proches de votre cœur, autant d'émouvantes péripéties, que dans vos livres les plus passionnants. Puis, une sainte, ça ne vit pas entre ciel et terre. Il y a autour d'elle une atmosphère, sa figure se dessine sur un fond d'histoire. Il y a même parfois dans le voisinage un fiancé, un mari — pas toujours charmant comme le vôtre. Vous savez que celle-ci était la grand-mère de Madame de Sévigné, l'amie de Monsieur de Genève. C'est tout un coin de la vieille société française qui surgit dès que l'on prononce ce nom. Je suis sûre que si vous risquez dans ce bouquin bleu votre petit nez fureteur et vos jolis yeux clairs, vous ne saurez vous en déprendre qu'à la fin...

Au fait, suis-je bien sûre que vous ne suivez pas tout ceci d'un sourire moqueur, en songeant : Si la vieille ne s'était pas sauvée si vite, elle m'aurait vu prendre le bouquin bleu — par amour pour Madame de Sévigné peut-être — mais le prendre tout de même. Et depuis...

Franchement, cette histoire vraie repose de beaucoup de contes... On ne se marie pas, on ne fait pas de rêves maternels sans penser à quantité de choses sérieuses. A moins d'être sotte... Et mon mari soutient que je ne suis pas sotte, que je suis même aussi fine que...

A moins, petite madame, qu'au rayon suivant, vous n'ayez donné aux conseils de M. votre mari une immédiate et sage application

le. — Le goût des tomates farcies à la méri-dionale est assez relevé. Choisissez de petites tomates d'égalité grandeur, coupez une calotte assez grande; enlevez délicatement fibres et pépins avec le milieu de la pulpe et le plus de jus possible, saisissez les tomates, laissez-les égoutter sur un tamis. Faites revenir à l'huile quelques cuillerées d'oignons hachés; mêlez à cet oignon son volume de champignons hachés avec une pointe d'ail, quelques anchois dessalés également hachés.

Conseils pratiques

Pour conserver les aliments à l'expédition pendant les chaleurs. — Pour expédier pendant les chaleurs de la volaille, des légumes, des oeufs frais, du beurre, du gibier, du poisson, employez simplement les antiseptiques connus en poudre ou en solution. Même par les temps les plus chauds, ces divers aliments sont ainsi garantis de tous commencement de corruption et peuvent sans crainte être conservés pendant plusieurs jours et même être expédiés à de longues distances.

Vitane touchée par la chaleur ou trop rassis. — Pour rendre le goût frais à la viande trop rassis ou qui est touchée par la chaleur, faites-la bouillir pendant 5 à 6 minutes environ avec une poignée de charbon de bois concassé. Elle re-

viendra absolument saine et savoureuse.

Si le bouillon commence à s'aggraver, amenez-le à pleine ébullition et jetez-y un charbon ardent: il redeviendra excellent.

La cuisson, au contraire de l'opinion générale, ne tue pas toujours les germes contenus dans la viande. En ce sens, les viandes bouillies seraient préférables. Il faut donc bien surveiller la viande et la préserver du contact des mouches qui peuvent être vénéneuses ou empoisonnées elles-mêmes. Il faut enfermer la viande dans les garde-manger en treillis qui permettent à l'air de circuler et défendent du contact des insectes qui vont y pondre leurs oeufs ou déposer leurs larves. Si l'on n'a pas pris ces précautions, la viande rôti trop saignante est dangereuse à cet égard et c'est un préjugé de croire qu'elle est plus nourrissante et digère mieux. Le porc ne peut jamais être servi saignant, car il pourrait communiquer la trichine ou le tænia (ver solitaire).

Pour éloigner les mouches. — Pour chasser les mouches, il suffit de passer sur les objets qu'on désire préserver, un enduit fait avec du saindoux où l'on a fait bouillir des feuilles de laurier. Proportion: une poignée de feuilles de laurier pour un kilo de saindoux.

LE PETIT SEMINAIRE DE SAINT-BONIFACE

IL POURSUIVRA SON OEUVRE.

Winnipeg, 8 août. — La Liberté d'aujourd'hui publie l'information suivante:

"Après quelques mois d'appréhension les autorités du Petit-Séminaire de Saint-Boniface sont heureuses de faire connaître aux catholiques de l'Ouest qu'elles ont enfin trouvé le moyen de continuer l'oeuvre que poursuit cette institution. C'est l'accomplissement d'un miracle auquel faisait allusion Sa Grandeur Mgr Béliveau, en juin dernier, lors de la distribution des prix du collège de Saint-Boniface.

Par suite, en effet, des taxes énormes qui seraient désormais obligés de payer (\$6 000) environ chaque année, le Petit Séminaire était menacé de fermer ses portes.

Grâce à une souscription spontanée de la part du clergé et du concours généreux de nos paroisses de Saint-Boniface, les difficultés financières sont applanies. Il faut en remercier Dieu et en féliciter les héroïques donateurs.

Une institution comme celle du Petit Séminaire a sa place toute marquée là où il y a une église bien organisée. Car nous n'en sommes plus au temps où l'on pouvait discuter sur les avantages au point de vue catholique, ou les désavantages qu'il peut y avoir à former ensemble les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce et aux professions libérales ou au commerce. Le

te en blanc, qui la tenait par le bras, montait la côte dans un nuage de sable, toutes deux riant et s'essouffant à qui mieux mieux.

L'enfant s'élança vers Bréchet et lui sauta au cou, en s'écriant:

— Bonjour grand-père!

— Bonjour, Mlle Blanche, répondit le vieux garde, tandis que la jeune fille, qui était sa nièce, l'embrassait à son tour.

— On s'est bien amusé gazouiller Blanche, le bonnet de Julia était parti au vent.

Car Julia, la petite bonne, avait trop d'esprit pour adopter la mise estropiée qu'arboraient la plupart de ses collègues. Elle restait paysanne, fièrement, depuis le bas de sa jupe noire "à tous plis" jusqu'aux tuxaux empressés de son bonnet de lingerie. Cette coiffure immaculée couronnait un minois de dix-huit ans sans beauté ni fraîcheur, mais dont les yeux en disaient long. Les cheveux étaient si bien lissés, si bien épinglés, que les pires coups de vent en eussent respecté la sage ordonnance. Julia Bréchet avait la tenue impeccable d'une jeune personne avisée, qui voit clair et qui marche droit.

Elle était venue, expliquait-elle, trouver sa tante pour une commis-

sion de Madame. La grosse chaîne d'argent qui barrait le gilet du garde-cliquetait sous les doigts du petit lutin.

— Vous l'avez plus peur de mon fusil, mademoiselle Blanche?

Il faisait allusion à certain soir, où, sortant d'un fourré, l'arme sur l'épaule, il avait joué involontairement un rôle d'épouvantail.

— Je vous appelle grand-père, et vous m'appellez mademoiselle! C'est très vilain, protesta Blanche, qui, n'ayant pas de grand-père ni de grand-mère ici, avait adopté M. et Mme Bréchet pour grands-parents provisoires.

— Eh bien! fit-il conciliant, je dirai "ma petite fille"! Unegrande petite-fille! Si vous aviez un voile, on vous prendrait pour une mariée.

Bréchet, qui aimait les fleurs, regardait complaisamment sa gentille visiteuse en toilette estivale: le chef-d'oeuvre tout neuf et peu dispendieux de la meilleure couturière de Saint-Léger remplaçait avantageusement la "robe de soldat", laissée rue Honorine avec une infinité de souvenirs désagréables... Dans cette mousseline neigeuse, Blanche était rose à ravir; deux brins de guilpeure là-dessus, un bout de ruban bleu dans les cheveux, et Mlle Blanche était belle à miracle.

— Je viens voir les petits lapins, reprit-elle.

— On va vous les montrer. Justement, voilà votre grand-mère. Seulement c'est dommage qu'il n'y ait plus de fraises dans le jardin.

— Nous aurons aussi des lapins chez nous... et, l'année prochaine, des fraises tout plein! Nous avons déjà des poules, et beaucoup de poires, déclara Mlle Fontane non sans orgueil.

Puis elle se précipita sur Mme Bréchet qui montrait à une porte des communs sa personne ample et courte, son serre-tête noir, sa figure poupine, et son bon sourire enfoncé entre ses bonnes joues rondes.

Un quart d'heure plus tard, le garde, ayant laissé sa femme et sa petite amie à leurs effusions, était seul, avec Julia, dans la vaste cuisine. L'oncle et la nièce avaient mille choses à se dire, comme toujours: ils s'entendaient à merveille. Bréchet estimait à sa valeur cette orpheline, troisième enfant d'une famille nombreuse dont les aînés se dépensaient courageusement pour élever les plus jeunes; il avait fait entrer Julia au service de Mme Fontane, et il s'en félicitait autant pour l'une que pour l'autre.

— C'est sûr qu'elle a changé, Mlle Blanche, disait la bonne; quand elle est arrivée, il n'y a pas six mois, elle avait une mine à faire pitié. L'air de Saint-Léger lui vaut mieux que celui de Paris. Entre nous, mon oncle, je me figure qu'ils ont été dans une triste position. L'autre jour Mlle Blanche parlait devant moi d'une chambre au cinquième et son frère lui a fait les gros yeux. Ah! celui-là, quand il a le mot d'ordre, pas de danger qu'il l'oublie! Il est d'un sérieux pour son âge!... Et ce qu'il aime sa mère! Une adoration! Je comprends ça. Madame est une personne comme il n'y en a guère, et on a du bonheur à la contenter, même quand on ne lui est rien.

— Je la connais, répondit sourdement le garde.

Déjà, il l'avait assez vue à l'oeuvre pour l'admirer; puis, quand la femme de Bréchet était tombée gravement malade, au mois d'avril, Mme Fontane, alors en plein emménagement, avait trouvé le moyen de passer des nuits près d'elle. Bréchet venait Denise: pour lui, une prière d'elle valait un ordre du châtelein, ce qui n'était pas peu dire. Tant mieux que la place te convienne, ajouta-t-il.

(A suivre)

Femmes à moitié malades et nerveuses

Ces lettres recommandant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham vous intéresseront

Vous êtes priées de les lire pour votre propre bien

Cobourg, Ontario. — "Pendant plusieurs années j'ai été très nerveuse et depuis un certain temps j'étais déprimée. La moitié du temps je ne pouvais pas faire mon travail, parce que j'étais souffrante chaque mois. Des amies me parlèrent du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et me conseillèrent d'en faire l'essai. Il m'a fait du bien et je le recommande vivement. Depuis que j'en ai pris je peux faire mon travail. Faites de ma lettre l'usage qu'il vous plaira." Madame ELLEN FLATTEES, Casier Postal 761, Cobourg, Ontario.

Comme une toute autre femme

Toronto, Ontario. — "J'étais mal réglée et j'en souffrais, j'étais faible, épuisée, je ne pouvais manger et j'avais des maux de tête. Souvent je souffrais à en devenir folle et parfois il me semblait que j'allais étouffer. Pendant deux ou trois ans je restai dans cet état. Aucun des nombreux médicaments que je pris ne me donna de résultats. Je trouvai un de vos livres et je décidai d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il me donna les meilleurs résultats. Je tiens maintenant ma maison et je travaille au dehors. Je suis une toute autre femme." Mme. J. F. PEASEY, 887 King Street West.

Le volume confidentiel de Lydia E. Pinkham, sur "Les Maladies Particulières aux Femmes", vous sera expédié sans frais sur demande. Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., à Lynn, Massachusetts. Ce volume contient des renseignements utiles.

deviendra absolument saine et savoureuse.

Si le bouillon commence à s'aggraver, amenez-le à pleine ébullition et jetez-y un charbon ardent: il redeviendra excellent.

La cuisson, au contraire de l'opinion générale, ne tue pas toujours les germes contenus dans la viande. En ce sens, les viandes bouillies seraient préférables. Il faut donc bien surveiller la viande et la préserver du contact des mouches qui peuvent être vénéneuses ou empoisonnées elles-mêmes. Il faut enfermer la viande dans les garde-manger en treillis qui permettent à l'air de circuler et défendent du contact des insectes qui vont y pondre leurs oeufs ou déposer leurs larves. Si l'on n'a pas pris ces précautions, la viande rôti trop saignante est dangereuse à cet égard et c'est un préjugé de croire qu'elle est plus nourrissante et digère mieux. Le porc ne peut jamais être servi saignant, car il pourrait communiquer la trichine ou le tænia (ver solitaire).

Pour éloigner les mouches. — Pour chasser les mouches, il suffit de passer sur les objets qu'on désire préserver, un enduit fait avec du saindoux où l'on a fait bouillir des feuilles de laurier. Proportion: une poignée de feuilles de laurier pour un kilo de saindoux.

LE PETIT SEMINAIRE DE SAINT-BONIFACE

IL POURSUIVRA SON OEUVRE.

Winnipeg, 8 août. — La Liberté d'aujourd'hui publie l'information suivante:

"Après quelques mois d'appréhension les autorités du Petit-Séminaire de Saint-Boniface sont heureuses de faire connaître aux catholiques de l'Ouest qu'elles ont enfin trouvé le moyen de continuer l'oeuvre que poursuit cette institution. C'est l'accomplissement d'un miracle auquel faisait allusion Sa Grandeur Mgr Béliveau, en juin dernier, lors de la distribution des prix du collège de Saint-Boniface.

Par suite, en effet, des taxes énormes qui seraient désormais obligés de payer (\$6 000) environ chaque année, le Petit Séminaire était menacé de fermer ses portes.

Grâce à une souscription spontanée de la part du clergé et du concours généreux de nos paroisses de Saint-Boniface, les difficultés financières sont applanies. Il faut en remercier Dieu et en féliciter les héroïques donateurs.

Une institution comme celle du Petit Séminaire a sa place toute marquée là où il y a une église bien organisée. Car nous n'en sommes plus au temps où l'on pouvait discuter sur les avantages au point de vue catholique, ou les désavantages qu'il peut y avoir à former ensemble les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce et aux professions libérales ou au commerce. Le

te en blanc, qui la tenait par le bras, montait la côte dans un nuage de sable, toutes deux riant et s'essouffant à qui mieux mieux.

L'enfant s'élança vers Bréchet et lui sauta au cou, en s'écriant:

— Bonjour grand-père!

— Bonjour, Mlle Blanche, répondit le vieux garde, tandis que la jeune fille, qui était sa nièce, l'embrassait à son tour.

— On s'est bien amusé gazouiller Blanche, le bonnet de Julia était parti au vent.

Car Julia, la petite bonne, avait trop d'esprit pour adopter la mise estropiée qu'arboraient la plupart de ses collègues. Elle restait paysanne, fièrement, depuis le bas de sa jupe noire "à tous plis" jusqu'aux tuxaux empressés de son bonnet de lingerie. Cette coiffure immaculée couronnait un minois de dix-huit ans sans beauté ni fraîcheur, mais dont les yeux en disaient long. Les cheveux étaient si bien lissés, si bien épinglés, que les pires coups de vent en eussent respecté la sage ordonnance. Julia Bréchet avait la tenue impeccable d'une jeune personne avisée, qui voit clair et qui marche droit.

Elle était venue, expliquait-elle, trouver sa tante pour une commis-

sion de Madame. La grosse chaîne d'argent qui barrait le gilet du garde-cliquetait sous les doigts du petit lutin.

— Vous l'avez plus peur de mon fusil, mademoiselle Blanche?

Il faisait allusion à certain soir, où, sortant d'un fourré, l'arme sur l'épaule, il avait joué involontairement un rôle d'épouvantail.

— Je vous appelle grand-père, et vous m'appellez mademoiselle! C'est très vilain, protesta Blanche, qui, n'ayant pas de grand-père ni de grand-mère ici, avait adopté M. et Mme Bréchet pour grands-parents provisoires.

— Eh bien! fit-il conciliant, je dirai "ma petite fille"! Unegrande petite-fille! Si vous aviez un voile, on vous prendrait pour une mariée.

Bréchet, qui aimait les fleurs, regardait complaisamment sa gentille visiteuse en toilette estivale: le chef-d'oeuvre tout neuf et peu dispendieux de la meilleure couturière de Saint-Léger remplaçait avantageusement la "robe de soldat", laissée rue Honorine avec une infinité de souvenirs désagréables... Dans cette mousseline neigeuse, Blanche était rose à ravir; deux brins de guilpeure là-dessus, un bout de ruban bleu dans les cheveux, et Mlle Blanche était belle à miracle.

— Je viens voir les petits lapins, reprit-elle.

— On va vous les montrer. Justement, voilà votre grand-mère. Seulement c'est dommage qu'il n'y ait plus de fraises dans le jardin.

— Nous aurons aussi des lapins chez nous... et, l'année prochaine, des fraises tout plein! Nous avons déjà des poules, et beaucoup de poires, déclara Mlle Fontane non sans orgueil.

Puis elle se précipita sur Mme Bréchet qui montrait à une porte des communs sa personne ample et courte, son serre-tête noir, sa figure poupine, et son bon sourire enfoncé entre ses bonnes joues rondes.

Un quart d'heure plus tard, le garde, ayant laissé sa femme et sa petite amie à leurs effusions, était seul, avec Julia, dans la vaste cuisine. L'oncle et la nièce avaient mille choses à se dire, comme toujours: ils s'entendaient à merveille. Bréchet estimait à sa valeur cette orpheline, troisième enfant d'une famille nombreuse dont les aînés se dépensaient courageusement pour élever les plus jeunes; il avait fait entrer Julia au service de Mme Fontane, et il s'en félicitait autant pour l'une que pour l'autre.

— C'est sûr qu'elle a changé, Mlle Blanche, disait la bonne; quand elle est arrivée, il n'y a pas six mois, elle avait une mine à faire pitié. L'air de Saint-Léger lui vaut mieux que celui de Paris. Entre nous, mon oncle, je me figure qu'ils ont été dans une triste position. L'autre jour Mlle Blanche parlait devant moi d'une chambre au cinquième et son frère lui a fait les gros yeux. Ah! celui-là, quand il a le mot d'ordre, pas de danger qu'il l'oublie! Il est d'un sérieux pour son âge!... Et ce qu'il aime sa mère! Une adoration! Je comprends ça. Madame est une personne comme il n'y en a guère, et on a du bonheur à la contenter, même quand on ne lui est rien.

— Je la connais, répondit sourdement le garde.

Déjà, il l'avait assez vue à l'oeuvre pour l'admirer; puis, quand la femme de Bréchet était tombée gravement malade, au mois d'avril, Mme Fontane, alors en plein emménagement, avait trouvé le moyen de passer des nuits près d'elle. Bréchet venait Denise: pour lui, une prière d'elle valait un ordre du châtelein, ce qui n'était pas peu dire. Tant mieux que la place te convienne, ajouta-t-il.

(A suivre)

GOODWIN

La Vente de Meubles du Mois d'Août

offre de vraies réductions de prix cette semaine sur des meubles réellement beaux.

—Au troisième.

Imperméables pour Garçonnetts 6.95

Avec Casquettes Pilot pour assortir

Le populaire imperméable de nuance olive, attachant avec des boutons-pression. Juste ce qu'il faut pour un grand garçon ou un écolier. Entredoublés aux épaules. Casquettes doubles. Garantis imperméables. N'oubliez pas : une casquette Pilot pour assortir. Grandeurs 26 à 36 pour âges de 8 à 18 ans 6.95

Imperméables en Tweed pour Garçonnetts 5.95

Gris et quadrillés, à ceinture. Apprêtés pour l'automne et convenable pour toutes les occasions. Garantis imperméables. Grandeurs 26 à 34 pour âges de 8 à 16 ans 5.95

—Au rez-de-chaussée.

Magasins ouverts de 9 à 5.30

Goodwin's LIMITED
Téléphone Uptown 7000

ouvert récemment à l'hôtel de ville pour l'avantage des automobilistes.

Les travaux de pavage sont repris, ce qui permet d'achever leur achèvement avant la fin de l'automne.

Voyage d'agrément

Ce soir à 7 heures 30, il y aura réunion de tous les congressistes de la C.T.C.C. à bord du vapeur *Duchess of York*, pour une promenade au clair de lune, sur le fleuve Saint-Laurent. La société chorale du St-Enfant-Jésus du Mile End, (direction Verschelden) fera les frais de la partie musicale pendant ce voyage. Le bateau quittera le quai Bonsecours à 8 heures très précises. Que tous ceux qui ont des cartes se rendent à temps. Grande

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement. KARLON & KARLON

cleusé de la maison Dupuis Frères, Limitée.

Fumeurs d'opium

Les agents Churchman, Courtois, ont pincé, samedi, un groupe de Chinois décorés respectivement des noms de Hong Lee, Henry Tong Hong Yet, et un nommé Saint-Hier qui étaient tous installés commodément dans une fumerie d'opium. Ils ont été mis en liberté sous un cautionnement de cent dollars.

FEUILLETON DU DEVOIR

"L'Indestructible Chaine"

Par MARIE LE MIÈRE

(suite)

TROISIÈME PARTIE

Saint-Léger-sur-Mer est une bourgade de sept à huit cents âmes, sur la côte est de la presqu'île du Contin. Située à un kilomètre et demi de la grève et desservie par le chemin de fer départemental qui la relie à une grande ligne, elle reçoit quelques familles d'étrangers pendant la belle saison. Au pied des dunes basses, étoilées de liseros roses, trois ou quatre chalets, voisins avec les cabanes des pêcheurs, indiquent une station balnéaire en germe. Cependant, Saint-Léger vit plus de la terre que de la mer. La commune dissimule au loin ses nombreux hameaux agricoles. Les prairies commencent très vite après les landes, les envahissent même; sur les étendues incultes, les frondaisons touffues s'avancent en larges promontoires dominés royalement par les futaies du parc d'Orlande. Saint-Léger baigne dans la clarté triomphale, entre la campagne verte et les flots verts; l'air de Saint-Léger, dans les beaux jours, sent le varech et le feuillage, les moissons mûres et le sable chaud.

Un dimanche du mois d'août, entre messe et vêpres, les tintements de la cloche, qui s'en vont si loin sur les vagues, s'éparpillaient dans une brise à la fois caressante et vive. Le catéchisme sonnait au clocher pointu comme une aiguille, blanc comme de la craie aux heures de grand soleil; si pointu et si blanc

qu'on le voit de dix lieues dans les terres et de douze lieues en mer, affirmant les marins. Le garde Bréchet, debout au seuil de son logis, les mains dans ses poches où elles ne s'attardaient guère en semaine, humait le vent avec délices, en écoutant la cloche tinter.

La bâtisse, posée en sentinelle devant une grille du parc à la croisée de deux routes, n'avait rien d'un chalet suisse ou alsacien; c'était une vraie maison normande, à l'aspect solide et cossu. M. Bréchet, qu'on appelait aussi maître François, était, en même temps qu'un garde modèle, un fermier respectable et un personnage marquant.

Mince et bien découplé dans sa veste de drap noir, il avait, sous des cheveux gris, un visage entièrement rasé, aux lignes sèches et régulières. L'oeil était intelligent, la bouche spirituelle, l'ensemble révélait ce genre de distinction qui ne dépend point du rang social, et qu'on rencontre parfois chez des êtres issus des plus humbles milieux.

Bréchet mit en visière sa main nerveuse et brune.

— Tiens, s'exclama-t-il, on dirait Julia et sa petite maîtresse.

Une jeune paysanne et une fille-

COMMERCE ET FINANCE

LES PRODUITS DE LA FERME

L'appréciation suivante des différents marchés, au cours de la semaine dernière, pour les produits laitiers et quelques autres produits de la ferme, nous est communiquée par la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec.

BEURRE

La baisse dont ce marché se ressent depuis quelque temps s'est encore accentuée cette semaine. Une baisse de 1 à 1½ cent a dû être enregistrée. Les causes de fléchissement ont été les mêmes. Les demandes pour le marché anglais étant trop limitées pour absorber les quantités requises. Les perspectives pour une forte production d'automne donnent aussi la crainte aux entrepreneurs d'ici. Les qualités secondaires sont très difficiles à vendre même à bas prix.

FROMAGE

Le marché au fromage a suivi le même cours que celui du beurre et une diminution de 1 sou par livre a dû être enregistrée sur tous les marchés aussi bien dans l'Ontario que dans notre province. L'attitude des importateurs anglais rend la position très difficile pour les opérations canadiennes et plusieurs acheteurs ont complètement cessé d'opérer et ne veulent payer la marchandise que lorsqu'elle aura été payée, ce qui a contribué dans une large mesure au fléchissement de ce marché cette semaine. Aux prix actuels et avec la diminution des arrivages, on paraîtrait justifié de croire que la limite des bas prix est finalement atteinte. C'est ce que semble croire les opérateurs les mieux renseignés.

OEUF

La situation de ce marché reste la même que celle de la semaine dernière. Les œufs strictement frais se font de plus en plus rares et rencontrent un marché où la vente est facile. La situation pour les œufs d'entrepôt a peu changé et la quantité de ceux-ci est très considérable. Un rapport en date du 1er août annonce qu'il y a 2,500,000 caisses de plus qu'à la même date l'année dernière. Pour absorber une partie de cette grande quantité une autre baisse est à prévoir.

MIEL

Ce marché reste dans le même état qu'il était la semaine dernière. Les arrivages sont peu considérables. La demande est très limitée. Comme nous le disions la semaine dernière, si les arrivages n'exceedent pas la demande, les prix se maintiendront. Les apiculteurs paraissent ne pas vouloir vendre aux prix actuels.

SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Aucun changement notable sur ce marché. Les prix restent les mêmes. La demande est limitée et les stocks disponibles sont peu considérables.

FÈVES ET POIS

La rareté des bons pois à soupe s'accroît. Les prix restent les mêmes que ceux de la semaine dernière, aussi bien pour les fèves comme pour les pois.

Le relèvement du dollar canadien

New-York, 15. — On explique le relèvement de la devise canadienne par bien des raisons : achat de valeurs canadiennes aux États-Unis; le mouvement de fonds par suite du mouvement du grain; amélioration de la balance commerciale résultant d'une diminution des importations du Canada et d'une augmentation de ses exportations.

Dividendes déclarés

Ogilvie Flour Mills. — Dividende de 1½ p.c. sur le stock de préférence, payable le premier septembre aux actionnaires inscrits le 22 août.

Pacifique canadien. — A une assemblée des directeurs, hier, les dividendes suivants ont été déclarés : stock de préférence, 2 p.c. pour le semestre terminé le 30 juin dernier; stock commun, 3½ p.c. pour le trimestre terminé le 30 juin dernier, soit au taux de 7 p.c. par an, plus 3 p.c. par an à même le revenu spécial. Les deux dividendes sont payables le 30 septembre prochain aux actionnaires inscrits le premier septembre.

Les faillites

Toronto, 15. — Il s'est produit 59 faillites commerciales au Canada et à Terre-Neuve, pendant la semaine terminée le 11 août, d'après le rapport de l'agence Dun. Voici comment les faillites se répartissent : Ontario, 8; Québec, 26; Manitoba, 8; Alberta, 4; Saskatchewan, 3; Colombie britannique, 0; Nouveau-Brunswick, 1; Ile du Prince-Édouard, 1; Terre-Neuve, 1. La semaine précédente il s'était produit 72 faillites.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal :

Livre sterling à New-York :

Papier à 60 jrs	442 1-8	442 1-4
Papier à 90 jrs	446 1-8	446 1-4
Par câble s.-marin	446 5-8	446 3-4

Cours du change à 152 — 3-32.

Le franc 797 3-4 798 1-4

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, au cours de la semaine d'hier, du lundi précédent et du jour correspondant l'an dernier.

	1922	1921
Beurre	14 août 7 août 15 août	
Fromage	10,299 17,501 7,825	
Oufs	1,629 1,392 1,615	

LES ENCHÈRES

A l'assemblée de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec, tenue hier, au Board of Trade, on a offert et vendu 375 colis de beurre no 1, à 34s. la livre, 375 colis de no 1A, à 34s. la livre; 160 colis de no 2, à 33s. la livre et 375 colis de pasteurisé à 34s. 3-4 la livre.

Isle-Verte, 15. — A la vente à l'enchère, tenue hier, 900 colis de beurre ont été adjugés à Gonn-Landlois, pour le prix de 33s. 9-16 la livre.

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin :

FARINE	
1ère qualité, le baril	\$7.80
2ème qualité, le baril	\$7.30
Forêt, à boulanger, le baril	\$7.10

OEUF	
Sélectionnés	32s.
No 1	27s.
Craqués	21s.

BEURRE	
Pasteurisé	34s. ½
Premier choix	34s. ½
En bloc d'une livre	35s. ½
Pasteurisé	35s. ½
Premier choix	35s. ½

FROMAGE	
Fort	22s.
Doux	18s.
Oka	29s.

LE MIEL	
Le miel de sarrazin se vend	\$3.75 le sac de 30 livres.

(Les prix des œufs, du beurre, du fromage, du saindoux et du miel sont fournis par la maison J.-A. Vaillancourt, Ltée, 618, rue St-Paul.)

POMMES DE TERRE

Les patates nouvelles se détaillent \$1.00 le sac de 80 livres.

Le bétail sur pied

Abattoirs de Montréal, 14 août. — Bouvillons, arrivages 1206. Plus de la moitié des arrivages se composent d'animaux de Winnipeg et d'autres points de l'Ouest. Le marché a été lent et à midi la plus grande partie n'était pas encore vendue. Les bouvillons de l'Ouest ont remporté de \$4.50 à \$6.50, le prix moyen étant de \$5 à \$5.50. Le meilleur prix payé pour les vaches a été \$5.25.

Veaux, arrivages, 1,328. Le marché a été meilleur et les bons veaux ont rapporté \$8 et quelques lots choisis, jusqu'à \$9.50. Les veaux de qualité moyenne ont été pris à \$7 et les veaux nourris à la chaudière d'un bon homme qualité, de \$5.50 et \$6. Les veaux d'herbe ont rapporté \$4.

Moutons, arrivages, 6,175. Bien que les arrivages aient été lourds, le marché a été assez animé, la demande étant bonne pour les bons agneaux qui ont rapporté jusqu'à \$10. De bons lots d'agneaux de l'Est ont été pris à \$9 et \$9.50, et les agneaux de qualité moyenne, \$8.50. Les agneaux de qualité commune se sont vendus à \$8 et ceux de qualité inférieure de \$7 à \$7.50. Depuis la semaine dernière les packers offrent \$1 de moins par 100 livres pour tous les agneaux pesant plus que 90 livres.

Porcs, arrivages, 1,784. Le porc a été plus faible. Le prix général des sélects a été de \$13, avec quelques lots à \$13.25. Les porcs gras, de \$10.50 à \$12 et les truies à \$4 de moins que les sélects. Il n'y a pas de demande pour les porcs maigres.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT

Date 15 août 1922	Prix Rendement
1 déc. 1925	98.00 5.63
1 oct. 1931	98.00 5.27
1 mars 1937	100.00 5.00
1 déc. 1922	100.00 5.50
1 nov. 1923	100.00 5.50
1 déc. 1927	100.75 5.33
1 nov. 1933	103.10 5.11
1 déc. 1937	105.40 4.99
1 nov. 1924	99.60 5.68
1 nov. 1934	100.20 5.43

Tableau des cours fournis par L. G. Beaulieu et Cie, agents d'échange, 50, Notre-Dame-Ouest, Montréal. Prix sujets à intérêt couru.

Eché. Der. Cote Ventes

Office D'Emp. De 10 h. à 11 h. 30 p.m.

Exempts de l'impôt Intérêt 5½ p.c.

1925	98.00	4000 à 97.90
1931	98.00	10000 à 100.
1937	100.00	10000 à 100.
1922	100.00	10000 à 100.
1923	100.00	10000 à 100.
1924	100.00	10000 à 100.
1925	100.00	10000 à 100.
1926	100.00	10000 à 100.
1927	100.00	10000 à 100.
1928	100.00	10000 à 100.
1929	100.00	10000 à 100.
1930	100.00	10000 à 100.
1931	100.00	10000 à 100.
1932	100.00	10000 à 100.
1933	100.00	10000 à 100.
1934	100.00	10000 à 100.
1935	100.00	10000 à 100.
1936	100.00	10000 à 100.
1937	100.00	10000 à 100.
1938	100.00	10000 à 100.
1939	100.00	10000 à 100.
1940	100.00	10000 à 100.
1941	100.00	10000 à 100.
1942	100.00	10000 à 100.
1943	100.00	10000 à 100.
1944	100.00	10000 à 100.
1945	100.00	10000 à 100.
1946	100.00	10000 à 100.
1947	100.00	10000 à 100.
1948	100.00	10000 à 100.
1949	100.00	10000 à 100.
1950	100.00	10000 à 100.
1951	100.00	10000 à 100.
1952	100.00	10000 à 100.
1953	100.00	10000 à 100.
1954	100.00	10000 à 100.
1955	100.00	10000 à 100.
1956	100.00	10000 à 100.
1957	100.00	10000 à 100.
1958	100.00	10000 à 100.
1959	100.00	10000 à 100.
1960	100.00	10000 à 100.
1961	100.00	10000 à 100.
1962	100.00	10000 à 100.
1963	100.00	10000 à 100.
1964	100.00	10000 à 100.
1965	100.00	10000 à 100.
1966	100.00	10000 à 100.
1967	100.00	10000 à 100.
1968	100.00	10000 à 100.
1969	100.00	10000 à 100.
1970	100.00	10000 à 100.
1971	100.00	10000 à 100.
1972	100.00	10000 à 100.
1973	100.00	10000 à 100.
1974	100.00	10000 à 100.
1975	100.00	10000 à 100.
1976	100.00	10000 à 100.
1977	100.00	10000 à 100.
1978	100.00	10000 à 100.
1979	100.00	10000 à 100.
1980	100.00	10000 à 100.
1981	100.00	10000 à 100.
1982	100.00	10000 à 100.
1983	100.00	10000 à 100.
1984	100.00	10000 à 100.
1985	100.00	10000 à 100.
1986	100.00	10000 à 100.
1987	100.00	10000 à 100.
1988	100.00	10000 à 100.
1989	100.00	10000 à 100.
1990	100.00	10000 à 100.
1991	100.00	10000 à 100.
1992	100.00	10000 à 100.
1993	100.00	10000 à 100.
1994	100.00	10000 à 100.
1995	100.00	10000 à 100.
1996	100.00	10000 à 100.
1997	100.00	10000 à 100.
1998	100.00	10000 à 100.
1999	100.00	10000 à 100.
2000	100.00	10000 à 100.

Cours du change

Cours moyens à New-York.	
Londres, (livre sterling)	\$4.47 1/2
Paris, (franc)	\$0.812
Bruxelles, (franc)	\$0.773
Genève, (franc)	\$0.1902
Berlin, (mark)	\$0.0011 1/2
Vienne, (couronne)	\$0.00005
Rome, (lire)	\$0.0459

Cours moyens à Montréal.	
New-York	3-16
Londres	\$4.49
Paris	\$0.813
Bruxelles	\$0.774
Genève	\$0.1910
Berlin	\$0.0012 1/2
Vienne	\$0.000065
Rome	\$0.0460

A Wall Street

New-York, 15 (10 h. 30). — L'ouverture à Wall Street ce matin, s'est faite avec des cours à la hausse; l'émotion, née de la situation ferroviaire a fait cependant que le volume des opérations a été très limité. Les rails avaient perdu de leur lourdeur d'hier, le New-York Central, le Great Northern de préférence et le Chicago and North Western réalisant des gains de 3-4 à 1 point 3-8; la plupart des autres rails ont fait des avances de fractions de point. L'amélioration qui se fait sentir dans l'industrie de la construction a eu sa répercussion sur le United States Realty qui s'est haussé de deux points et demi en touchant un nouveau haut pour l'année. La Pierce Arrow de préférence s'est avancée de 1 point 1-4 par suite de l'augmentation dans ses recettes. Le Crucible, le British Empire Steel de seconde préférence, le Peoples Gas et le Sears-Roebuck ont avancé d'un point. Les principaux stocks réactionnaires ont été le General Electric et le American International, en baisse de 3-4 de point respectivement.

LES MINES

Cote de la maison Bryant Brothers.		
	Offre	Dem.
Apex	21-2	23-4
Argonaut	47	49
Baldwin	28	28 1-2
Bailey	13-4	21-2
Baldwin	31-4	41-4
Beaver Cons.	31	32 1-2
Boston Creek	—	20
Castle Trethewey	23	24
Chaput Hughes	—	25
Chambers Ferland	31-2	5
Coniagias	1-00	1-35
Crown Reserve	20	25
Dome Lake	11	12
Dome Mines	33-00	35-00
Elbow Lake	—	20
Gold Reef	3-7-8	4-1-4
Hattie	19	20
Hollinger	11-85	11-95
Huntton Kirk	7-1-2	8
Inspiration	12-3-4	13-4
Keora	12	12 1-2
Kirkland Lake	40	45
Lake Shore	2-45	2-55
La Rose	26	30
McIntyre	18-50	19-00
Moneta	11	15
McKinley	23	26
Mining Corp.	80	95
Nipissing	6-25	6-40
Newray	24-1-2	25
Ophir	—	2-1-2
Peterson Lake	15-1-2	16
Pore Crown	24-3-4	26
Pore V N T	17-1-2	17-3-4
Preston E Dome	10-1-4	10-1-2
Schumacher	74	75
Temiscaming	32-1-2	34
Teck Hughes	71	71 1-2
Thompson Krist	31-2	4
Wasapika	20-3-4	21
West Dome	12-1-4	13
Wakenda	12	13
West Tree	9-3-4	10
Wright Hargraves	3-25	3-50

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Quintal et Lynch, 59, rue Saint-Pierre.)

A WINDIPEG			
Oct. 102½	103	101 7-8	101 7-8
Déc. 99½	100	99	99 1-2

A CHICAGO			
Oct. 38½	39½	38 3-4	38 3-4
Déc. 37	37½	37	37

A CHICAGO			
Sept. 101½	—	—	101 1-8
Déc. 101½	—	—	101 7-8

MAIS			
Sept. 57 5-8	—	—	58 3-8
Déc. 53	—	—	53 1-4

A CHICAGO			
Sept. 30 3-8	—	—	30 7-8
Déc. 32 3-4	—	—	33 3-8

AU BOUT DU FIL

(Ecrit spécialement pour Le Devoir par Paul de Martigny, de la maison Bryant Brothers Limited).

Indépendamment des grèves les chemins de fer sont dans une situation difficile. Le Railroad Labor Board réglemente le salaire et les heures de travail du prolétariat du rail et la Interstate Commerce Commission fixe les tarifs de transport des voyageurs et de la marchandise. Les compagnies voient donc, à la fois leurs recettes et leurs dépenses réglementées par voies administratives. Ajoutons que cette ingérence de l'Etat dans leurs affaires leur apparaît à la fois tyrannique et incomplète. Puisqu'il fixe déjà leurs tarifs c'est-à-dire leurs recettes totales, pourquoi ne fixe-t-il pas la dépense totale des chemins de fer dont les salaires ne constituent qu'une partie? Pourquoi ne suit-il pas jusqu'au bout la voie dans laquelle il s'est engagé et ne fixe-t-il pas d'autorité le prix du matériel qu'elles achètent? Ce serait certes plus logique, mais la voie sur laquelle M. Wilson, président d'hier, a engagé les Etats-Unis, apparaît dangereuse à M. Harding, président d'aujourd'hui. Ayant fixé le prix des locomotives, des wagons et des rails il faudrait bien aussi fixer celui du charbon, c'est-à-dire hâter l'évolution qui apparaît inévitable à certains vers la surveillance d'abord, puis le contrôle et finalement la nationalisation des grandes industries, c'est-à-dire la mise hors d'état de nuire du public des questions de la haute banque américaine.

A l'heure où les grèves sont stationnaires Wall Street est dans l'attente et ses considérations ne sont peut-être pas inutiles.

Cotations horc-liste

don difficile. Le Railroad Labor Board réglemente le salaire et les heures de travail du prolétariat du rail et la Interstate Commerce Commission fixe les tarifs de transport des voyageurs et de la marchandise. Les employés de la poste, les fois leurs recettes et leurs dépenses réglementées par voies administratives. Ajoutons que cette gérance de l'État dans leurs affaires leur apparaît à la fois tyrannique et incomplète. Puisqu'il fixe déjà leurs tarifs c'est-à-dire leurs recettes totales, pourquoi ne fixe-t-il pas la dépense totale des chemins de fer dont les salaires ne constituent qu'une partie? Pourquoi ne suit-il pas jusqu'au bout la voie dans laquelle il s'est engagé et ne fixe-t-il pas le prix du matériel qu'elles achètent? Ce serait certes plus logique, mais la voie suivie par M. Wilson, président d'hier, a engagé les États-Unis, apparaît dangereuse à M. Harding, président d'aujourd'hui. Ayant fixé le prix des locomotives, des wagons et des rails il faudrait bien aussi fixer celui du charbon, c'est-à-dire hâter l'évolution qui apparaît inévitable à certains vers la surveillance d'abord, puis le contrôle et finalement la nationalisation de grandes industries, c'est-à-dire la mise hors d'état de nuire au public des squeles de la haute banque américaine.

A l'heure où les grèves sont stationnaires Wall Street est dans l'attente et ces considérations ne sont peut-être pas inutiles.

Cotations horz-liste

Sag. com. Offre, 1½; dem., 1.
Tr. et Pow. Offre, 119.
Banking Prov. Offre, 119.
Sol. Brick Co. Dem. 8½; 5 à 8½.
Hollinger, Offre, 11.90; dem., 11.80; 50 à 11.90.
Argon. Offre, 48c; dem., 47c; ventes, 10 à 47c.
474.4. Offre, 21c; dem., 2.

LA VIE SPORTIVE

DEMAIN DANS L'ILE

Le King Edward Park Jockey Club fera l'inauguration de sa deuxième réunion de la saison
— Les dames pourront faire leurs paris elles-mêmes.

Les fervents du turf sont inactifs depuis hier, mais ils ne le resteront pas longtemps, car les courses seront reprises demain après-midi à l'île Grosbois, le King Edward Jockey Club commençant sa deuxième et dernière réunion de la saison 1922.

Il n'y a pas de deux semaines on était pas certain si "on courrait" à l'île Grosbois une deuxième fois. L'association se trouvait dans l'impossibilité d'afficher le même montant que d'habitude en bourses et les éleveurs ne voulaient pas entendre parler de bourses moins de \$400 et \$500. Mais les directeurs de l'association des Éleveurs et Courseurs de la province de Québec, qui louent l'île Grosbois depuis deux ans, ont rencontré un comité représentant les propriétaires et entraîneurs et les cartes furent mises sur table. Les directeurs ont prouvé aux éleveurs que la première réunion leur avait coûté au-delà de \$7,000 et, devant ces faits, le comité a retiré ses demandes et les éleveurs ont alors consenti d'accepter de courir pour des bourses de \$300 et \$400.

Le programme qui a été préparé par le secrétaire Sheridan Clark est bien balancé. M. Clark a fait ses conditions pour que les épreuves réu-

nissent la classe de coursiers qu'on verra au parc DeLorimier la semaine dernière, de sorte que le sport sera de tout premier ordre. La division des pur-sang canadiens a sa part, celle des deux ans a plusieurs numéros et puis la balance des épreuves est réservée aux divisions de trois ans et plus ainsi que de quatre ans et plus.

L'association a aussi fait du nouveau à l'île Grosbois. Comme à Laprairie ainsi qu'au parc DeLorimier, les dames auront leurs guichets spéciaux au pari mutuel.

Cette innovation a été fort populaire à l'hippodrome de la partie nord ainsi qu'à Laprairie. En premier lieu on n'avait pas voulu s'y lancer trop en grand, mais les "nouveaux guichets" sont devenus si populaires qu'il a fallu doubler le nombre des guichets. Les jours de fêtes ainsi que les samedis et dimanches.

La piste est excessivement rapide au parc King Edward et si la belle température continue il n'y aurait rien de surprenant que des nouveaux records soient établis. Lors de la dernière réunion, on a vu du cinq furlongs en 1.00 mais on s'attend à ce que la marque de 59.3-5 faite par Olive James, l'an dernier, soit brisée.

LE MONTRÉAL EST DÉFAIT

LES TRIFLUVIENS SONT SORTIS VICTORIEUX HIER PAR 6 A 2. — JO TE NULLE ENTRE OTTAWA ET CAP DE LA MADELINE

Trois-Rivières, 15. — Le club local a gagné la première partie de sa série avec le club Montréal hier après-midi. Le résultat fut de 6 à 2.

Kimball, qui lançait pour le club local a joué une partie de toute beauté. Il n'alloua que cinq coups réussis au cours de la partie. Il a aussi reçu un support quasi parfait car il n'y eut qu'une seule erreur commise en arrière de lui.

Herb a été mis dans la boîte pour le Montréal et il fut éprouvé avec vigueur. Les Trifluviens ont fait douze coups réussis sur ses balles. D'un autre côté le jeu des visiteurs a été champ fut sans reproche car ils ne commirent pas une erreur.

Les locaux ont pris l'avantage à la deuxième manche, enregistrant trois points et ensuite ils furent toujours en avant. À la quatrième manche, Montréal enregistra un point mais les hommes de Paddy Grenier en firent autant à leur tour au bâton. Puis à la sixième manche, Montréal compta de nouveau mais les locaux portèrent le résultat à 6 à 2 lorsque se fut leur tour au bâton.

MONTRÉAL					
	AB.	R.	H.	P.O.	A. E.
J. Déslie, c.f.	4	0	0	1	0
Carmel, lb.	4	2	1	12	0
Singher, s.s.	4	0	2	2	2
F. Déslie, l.f.	4	0	1	1	0
Demers, r.f.	4	0	1	1	0
Edwards, 2b.	3	0	0	4	3
Crevier, 3b.	3	0	0	0	2
Wilson, c.	3	0	0	3	3
Herb, p.	3	0	2	0	3
Totaux.	32	2	5	24	13

TROIS-RIVIÈRES					
	AB.	R.	P.O.	A.	E.
Farrand, 3b.	5	0	2	2	1
Béard, s.s.	5	0	2	3	4
Kibbee, c.f.	4	0	1	3	0
Tiley, lb.	2	1	0	9	0
Kimball, p.	3	0	0	0	1
Savaria, 2b.	3	3	3	3	1
Bailey, c.	1	1	1	5	0
Lafontaine, l.f.	4	0	2	2	0
Becker, r.f.	3	1	1	0	1
Totaux	30	6	12	27	7

RÉSULTAT PAR REPRISE				
Montréal	000	101	000	— 2
Trois-Rivières	030	102	00x	— 6
Sommaire: Coups de 2 buts				
Savaria, Lafontaine. Coup de 3 buts				
Carmel, Sacrifice, Kimball, Bailey (3), Backer, Wilson. Buts volés, Savaria, J. Déslie. Laissés sur les buts, Montréal: 6; Trois-Rivières: 8. Buts sur balles, Herb, 3; Kimball, 2. Retirés au bâton, Kimball, 3; Herb, 2. Balle mal lancée, Herb. Arbitres: Bélanger et Gauthier.				

JOUTE NULLE
Ottawa, 15. — Les clubs Cap-de-la-Madeleine et Ottawa ont fait joute nulle dans la première joute de la série ici. Le résultat était de 2 à 2 à la neuvième manche et l'arbitre arrêta la joute à cause de l'obscurité.

À la neuvième manche, alors que l'Ottawa était au bâton, Cardinal fut remplacé par Saint-Denis. Il n'y avait alors qu'un homme retiré et les buts étaient remplis. Mais Saint-Denis se tira de cette position difficile en retirant les deux frappeurs qui lui firent face.

Jus qu'à la neuvième manche, avant que Cardinal faiblisse, les lanceurs s'étaient livrés une belle lutte. Les Sénateurs ne firent que cinq hits tandis que les visiteurs en enregistrèrent six.

Paul Lahaye professionnel

Paul Lahaye, champion amateur des poids mi-lourds, a décidé d'abandonner l'amateurisme pour devenir boxeur professionnel. Notre boxeur local fera ses débuts le 4 septembre prochain à l'arena Mont-Royal, contre Silvestre Martin, dans une bataille de dix rondes.

RÉSULTAT PAR REPRISE				
Cap-de-la-Madeleine	2000000000	— 2	6	4
Ottawa	1100000000	— 2	5	1
Cardinal, Saint-Denis et Wingo et Williams; Accoin et Smith.				

POSITION DES CLUBS				
	G.	P.	P.C.	
Trois-Rivières	52	41	559	
Ottawa	47	44	516	
Cap-de-la-Madeleine	44	50	468	
Montréal	43	51	457	

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées, hier après-midi, dans les séries des ligues de baseball Américaine, Nationale et Internationale, ont donné les résultats suivants:

NATIONALE				
A Pittsburgh	000004150	— 10	13	0
Philadelphie	100000000	— 1	7	2
Batteries: Winters et Henline; Glazner, Carlson et Schmidt.				
A St-Louis	032000012	— 8	12	1
Chicago	100100031	— 6	14	4
Batteries: Alexander et O'Farrell; Haynes, Farfoot et Ainsmith, Clemons.				

POSITION DES CLUBS				
	G.	P.	P.C.	
New-York	65	44	596	
St-Louis	64	47	576	
Chicago	60	49	550	
Pittsburgh	58	49	542	
Cincinnati	59	53	527	
Brooklyn	52	56	481	
Philadelphie	38	64	372	
Boston	35	69	337	

AMERICAINE				
La joute Cleveland-Philadelphie, la suite annoncée pour lundi, dans la ligue Américaine, a été remise pour cause de pluie.				

POSITION DES CLUBS				
	G.	P.	P.C.	
St-Louis	65	44	596	
New-York	65	47	576	
Détroit	60	49	550	
Chicago	59	52	532	
Cleveland	57	56	514	
Washington	52	56	481	
Philadelphie	42	63	400	
Boston	41	67	380	

INTERNATIONALE				
A Jersey City	210001000	— 4	8	0
Syracuse	000010000	— 1	6	3
Batteries: Reinhart et Neibergall; Lucy et Freitag.				

POSITION DES CLUBS				
	G.	P.	P.C.	
Buffalo	002000002	— 4	9	0
Reading	001100000	— 2	10	0
Batteries: Werre, Reddy et Urban; Karpp et Trasgresser.				
A Baltimore	000100140	— 6	13	2
Toronto	01220704x	— 16	21	1
Batteries: Baumgartner, Connolly et Vincent; Thomas et Styles, Manly.				

POSITION DES CLUBS				
	G.	P.	P.C.	
Baltimore	84	34	712	
Rochester	71	50	587	
Buffalo	70	55	560	
Jersey City	66	56	541	
Reading	60	62	492	
Syracuse	50	70	417	
Newark	36	85	296	

suspendus pour soixante jours

Les membres de la Commission de boxe de Montréal se sont réunis, hier après-midi, à l'hôtel de ville et après enquête sur le dernier carnaval organisé à l'arena Mont-Royal, mercredi soir dernier, la commission a suspendu Eugène Brosseau, Billy Moorhouse, Johnny McCloskey, Paddy Mullins et Scotty Cameron pour une période de soixante jours.

Ces boxeurs et leurs gérants ont encouru les foudres de la commission pour ne pas s'être présentés pour leur exhibition à la date précitée.

Le tournoi du parc Lafontaine

Le tournoi de tennis des clubs du Parc Lafontaine touche maintenant à sa fin. Dans les doubles, il ne reste plus que quatre équipes victorieuses. Trois de ces équipes sont des Frères-Camarades, tandis que la quatrième porte les couleurs de l'Électrique.

Voici le résultat des joutes disputées hier soir:

Troisième élimination — Fontaine-Rainville ont défait Gauthier-Bergeron, 7-5; 6-4. Cadotte-Beauchamp ont défait Beaupré-Daigneault, 6-3; 6-3. Cadotte-Durand ont défait Christin-Forest, 5-7; 6-1; 6-3.

Les parties suivantes auront lieu ce soir:

5 h. 30 — Paul Fontaine contre Jean Gauthier.
6 h. 30 — Charles Marchildon contre Pierre Labrecque.
Oscar Durand contre Paul Cadotte.

Le tournoi international de Londres

Londres, 15. — Dans la onzième ronde du championnat international d'échecs, hier, Jose R. Capablanca, le champion du monde, a défait H. E. Atkins, Angléterre. La joute fut contestée. Elle fut ajournée puis reprise. Capablanca continue d'être en première position avec 9 points 1/2.

Les autres résultats furent: A. Alechine, Russie, a défait Morrison, Canada; Dr S. Tartakover, Russie, a défait R. O. Yates, Angléterre; Dr Davide Marotti, Italie, a défait E. Snosko Borowsky, Russie; Dr M. Vidmar, Yougoslavie, a défait M. Wahltruck, Angléterre; G. Maroczy, Hongrie a défait R. G. Watson, Australie et A. Rubenstein, Pologne, a défait M. Euwe, Hollande. La joute de A. Rotti, Tcheco-Slovaquie et E. D. Bogoljubow, Russie, a été nulle.

Hier, on a repris deux joutes qui avaient été ajournées. Celle entre Alechine et Bogoljubow fut nulle tandis que Wahltruck a défait Morrison dans l'autre.

À l'heure qu'il est Alechine a 9 points, Vidmar, 8 1/2 avec une joute non terminée; Rubenstein, 7, avec deux joutes non terminées; Tartakover, 7; et Maroczy, 6.

L'Épiphanie vainqueur

Le *Mégantic*, de la Pointe-aux-Trembles, a subi sa deuxième défaite à l'Épiphanie, par 13 à 5. Les joueurs locaux ont frappé les balles du lanceur Beaudry dans toutes les directions du terrain. À la huitième manche, le lanceur Harbec retira huit hommes au bâton. Signaux aussi l'arrêt sensationnel du capitaine E. Majeau, à la neuvième manche. Dimanche prochain l'Épiphanie recevra les collègues de l'Assomption, et le 27, il aura sa revanche avec Ste-Thérèse.

RÉSULTAT PAR REPRISE				
Mégantic	001400000	— 5	6	4
L'Épiphanie	01021216x	— 13	13	3
Noms des vainqueurs: Boivin, Hemphield, S. Mongeau, Dupras, Roch, Tourangeau, Harbec, Prévoist et Ed. Mageau.				

POSITION DES CLUBS				
	G.	P.	P.C.	
New-York	65	44	596	
St-Louis	64	47	576	
Chicago	60	49	550	
Pittsburgh	58	49	542	
Cincinnati	59	53	527	
Brooklyn	52	56	481	
Philadelphie	38	64	372	
Boston	35	69	337	

Il serait injuste de passer, sous silence le bel exemple de volonté et d'énergie que fournit en ce moment un champion cycliste qui fut imbattable il y a quelque 20 ans et qui est en train de reconquérir toute sa qualité d'autofaune.

C'est Gabriel Poulain, bien qu'il ait pendant longtemps délaissé la "petite reine" s'est remis à l'entraînement. Peu à peu, il a regagné la vitesse et l'endurance provisoirement perdues. Prochainement très vraisemblablement, il sera de nouveau champion de France, en attendant de redevenir champion du monde.

Puisse cette grande leçon mettre fin à la légende qui veut que le sport ne soit vraiment accessible qu'à la jeunesse. Le sport et ses champions n'ont pas d'âge.

Razzia d'alcool

La commission des liqueurs est en train de purger la ville et les paroisses environnantes des bouges d'ivrognerie et des manufactures clandestines d'alcool. Dans la nuit de samedi à dimanche, ses agents ont onré des descentes jusqu'à 5 heures à partir de minuit. Ils ont saisi une quantité considérable de liqueur et visité rien que dans la ville vingt-cinq endroits. La semaine dernière, les agents avaient fait une tournée dans les clubs. Voici les noms de quelques citoyens coiffés à cette occasion: Napoléon Legault, 8, Saint-Agathe; Léonide Aguilard et Louis Grignon, 25, Saint-Agathe; Fabien Pessant et Passi Rosso, 61, rue Saint-Urbain; Jos. Kepper, 16, rue Des Rivières; Norman Giller, 25, rue Sainte-Geneviève; Guido Sall alias Spano, 49a, rue Saint-Antoine.



Dans les Cigares
WHITE OWL
vous avez la
qualité et la valeur
3 pour 25¢

General Cigar Co. Limitée
Contrôlé et opéré par
Imperial Tobacco Co. of Canada Limitée

Courses au King Edward

DEUXIEME REUNION D'ETE
Du 16 au 23 AOUT
Horaire des traverses:
De l'avenue Pie IX — 1.30, 1.45, 2.00, 2.30 et 3.15 p.m.
Prix du passage 75
Admission à la piste (taxe comprise) \$1.25

UN APPEL AUX CHEMINS DE FER

M. MACKENZIE KING DEMANDE AUX COMPAGNIES D'ACCEPTER L'OPINION DU MINISTRE DE LA JUSTICE.

Ottawa, 15 (S.P.C.) — La lettre adressée par le premier ministre King aux présidents des trois chemins de fer canadiens exprime l'espoir qu'ils accepteront l'opinion du département de la justice touchant l'interprétation de la section 57 de la loi des différends industriels.

À propos du différend survenu entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés d'ateliers touchant le droit des patrons de réduire les salaires avant que le tribunal d'arbitrage ait rendu sa décision, le premier ministre dit ce qui suit:

"Il devrait être évident que si les parties en cause ont la permission d'interpréter à leur façon les lois du parlement adoptées dans le but d'éviter les grèves et les lock-outs occasionnés par les différends industriels et persistent dans une conduite qui, de l'avis des conseils légaux de la couronne, constitue une violation directe de la législation existante, il ne peut y avoir de garantie de paix industrielle ni de conservation de la loi et de l'ordre dans le Dominion".

La lettre du premier ministre a été adressée, samedi, aux chefs des chemins de fer National-Canadien, Grand-Tronc et Pacifique-Canadien. Jusqu'ici, aucune réponse définitive n'a été reçue à Ottawa.

À la "Réparation"

Il y aura de grandes fêtes à la "Réparation", dimanche, le 20 du mois courant, à l'occasion de la soixantième de l'Assomption. Dans l'après-midi, procession et bénédiction du bocage et à la grande de Lourdes.

On demande 40,000 moissonneurs pour récolter la moisson de l'Ouest canadien

Les derniers rapports venus des champs de grain indiquent une récolte sans précédent. On demande 40,000 hommes de l'est du Canada pour aider à récolter cette moisson. Pour répondre à cette demande, le chemin de fer National-Grand-Tronc mettra en circulation des trains spéciaux de moissonneurs de Montréal à Winnipeg sans le gare dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Edmonton, Calgary, McLeod et à l'est. Au retour, un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg, plus \$20 jusqu'au point de départ dans l'est.

Ces trains comporteront des wagons à lits convertibles dernier modèle pour colons, des wagons spéciaux pour les femmes et les familles et des wagons-buffets servant des repas et des lunchs à prix raisonnables.

Le prix de transport de l'important quelle gare dans la province de Québec, de la ville de Québec, de Lévis, de Charny et à l'ouest, mais non à l'ouest de La Tuque, ainsi que de la province d'Ontario, de Capreol, de Sudbury et à l'est et au sud, sera de \$15 pour Winnipeg, plus un demi-cent par mille, à tout le gare dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Edmonton, Calgary, McLeod et à l'est. Au retour, un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg, plus \$20 jusqu'au point de départ dans l'est.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser au plus proche agent des chemins de fer National du Canada ou Grand-Tronc, au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques, T41, Mon 3620, aux gares Bonaventure, terminus du tunnel ou de la rue Ste-Catherine, 45, Montréal. (H.C.)

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ÉLÈVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES À LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVES: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC.: À LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
À VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agée.
NAISSANCE, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.
REMÈDEMENTS: — 50 sous.
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 10 sous par insertion.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque sentiment d'opportunité? Satisfaisant système de promotion assuré, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Meier Barber College, 6 St-Laurent.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MÉCANICIENS demandés. Suivre les cours, jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. 840 Goumies, 708 Montigny Est. Tel. Est 4864.

A VENDRE

Aubaine: Piano à queue (petit) Knabe, ébène, peu usagé, ayant coûté \$1500, vendra \$675. S'ad.: de 9 heures a.m. à 6 heures p.m., ch 113, 502 rue Ste-Catherine-est. Est 3200.

ŒUFS ET VOLAILLES

Voici la saison d'incubation à notre portée. — Procurez-vous vos reproducteurs sans retard. — La plus vite ils ornent votre troupeau et le mieux. Familiales-vous avec nos races. Demandes notre brochure illustrée de vingt gravures des volailles les plus avantageusement connues au pays. 50 sous par poste. Quantités de Grands de toutes races, prix raisonnables. — Vingt-cinq coqs extra choix Rock Barre Foudra, ou pile à \$5.00 pièce. Canards Pékin, Roues, Muscovy foncé et blanc. — Le canard nuet, dindes bronzées et hollandaises — Oies Toulouse Embden, africaines, avec équipement complet. Nous ne considérons pas de commandes sérieuses, à moins d'être accompagnées de chèques pour réponse.
ANIMAUX DOMESTIQUES
Deux truies de la race Chester White de stock enregistré, métis, par vers la mi-mars, \$50.00 pièce. — Extra belle vache Jersey de choix enregistré, traiteuse, \$125.00 la pièce. Extra bonne chèvre. — Son veau, \$25.00. — Troupeau de Shorthorn de choix. — Chienne Collier blanche de choix, \$25.00, avec équipement complet. — Pigeons, pintades. Écrivez vos besoins. — La Ferme Av

LONDRES

La conférence est dissoute

LES PREMIERS MINISTRES NE POUVAIENT S'ENTENDRE SUR LA QUESTION DES REPARATIONS, SE DISPERSENT.

Londres, 15 (S.P.A.) — La troisième conférence alliée tenue sur la question des réparations allemandes s'est dissoute, hier, sans prendre aucun arrangement à cause du défaut absolu d'unanimité sur les points importants.

Ceux qui ont suivi de près la situation savaient que cette conférence était destinée à finir en queue de poisson. Elle n'a servi qu'à faire ressortir davantage la profonde différence qui existe entre les politiques de la Grande-Bretagne et de la France envers l'Allemagne.

Il apparaît que les délégués se sont dispersés sans qu'il ait été question d'une autre conférence. Le gouvernement anglais tient à ce qu'un moratorium soit accordé à l'Allemagne, mais M. Raymond Poincaré, de France, refuse absolument de l'accorder sans l'accompagner de garanties.

On fait remarquer que les conférences précédentes ont abouti à un accord au moins de surface entre la France et l'Angleterre, mais c'est la première fois que les délégués consentent à se séparer sans conclure aucune espèce d'accord.

La situation est considérée comme grave, vu la baisse du mark et le fait qu'aucune décision n'a été prise au sujet du moratorium. L'Allemagne doit faire un paiement aujourd'hui. La question est de nouveau confiée à la commission des réparations et hier soir ni la délégation française ni la délégation anglaise n'ont laissé entendre ce qui se passerait. Les deux côtés, attendent les discussions de leurs cabinets respectifs.

«Nous avons conclu que nous ne pouvions nous comprendre les uns les autres», a déclaré M. Poincaré, en annonçant hier soir l'échec de la conférence alliée, convoquée par le ministre anglais pour trancher le problème des réparations.

On a dit qu'il n'y avait pas de rupture et que les quatre puissances pouvaient continuer à agir ensemble pour appliquer le traité de Versailles, mais que sur la question d'un moratorium et des garanties de protection, les gouvernements anglais et français s'étaient malheureusement trouvés incapables de s'entendre.

Qu'arrivera-t-il maintenant? C'est la question que se posent la plupart des observateurs anglais.

Les membres de l'entourage de M. Poincaré disent qu'il est possible que le cabinet français se convoque pour discuter la situation.

M. Poincaré a consulté M. Henri Fromageot, principal conseil légal du ministère des affaires étrangères.

Il paraît que si la commission des réparations se divise deux à deux sur la question du moratorium, elle ne pourra accorder de moratorium et que si elle se divise deux contre un elle ne pourra imposer de pénalités à l'Allemagne. La France compte sur le représentant belge et la Grande-Bretagne sur le représentant italien.

LE CABINET EST CONVOQUE

Paris, 15 (S.P.A.) — Le premier ministre Poincaré a convoqué hier soir, une réunion du cabinet français pour mercredi matin dans le but d'étudier la situation internationale. Le premier ministre renouvellera ses instructions à M. Louis Dubois, président de la commission des réparations, de s'opposer au moratorium proposé par l'Allemagne.

Dans les milieux officiels français, on croit que la Belgique prendra la même attitude à l'égard du moratorium que la France. Ainsi la commission sera divisée en deux au sujet du projet, à moins que M. Dubois ait voix prépondérante, comme ça été la coutume depuis que les États-Unis ne sont pas officiellement représentés.

M. Poincaré n'est pas lié par les conclusions de la conférence de Londres, d'après la préférence officielle ici. On affirme que les Français ont complète liberté d'action et que le gouvernement se préparera à agir indépendamment, au cas où un moratorium serait accordé par la commission des réparations. Cette éventualité pourrait se produire si les représentants belges votent avec les représentants anglais et italiens.

Une dépêche de Londres à l'agence Havas à la fin de l'après-midi annonçant que le premier ministre Lloyd George a rejeté la proposition finale du premier ministre Poincaré de convoquer une autre réunion des premiers ministres alliés en novembre, et d'exiger de l'Allemagne dans l'intervalle de faire ses paiements d'août, de septembre et d'octobre au compte des réparations.

La dépêche ajoute que le premier ministre Poincaré a rejeté la contre-proposition du premier ministre Lloyd George à l'endroit d'un moratorium de trois mois, à moins le contrôle des mines et des forêts allemandes, ce que le premier ministre anglais a refusé.

Le bureau du blé

Calgary, 15. — La présidence du bureau du blé a été offerte à John McFarlane, président de l'Alberta Pacific Elevator Company, de Calgary. M. H. W. Wood ayant définitivement refusé la charge. On offre la vice-présidence à John Murray, assistant-gérant des United Grain Growers, de Winnipeg.

NOUS REPARONS LES ORNEMENTS D'EGLISE

Confiez-nous vos réparations d'ornements en cuivre de toutes sortes. Satisfaction absolue.

Tous dessins fournis gratis sur demande.

LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, L'ÉTÉ

247 Boulevard J. E. 111-J

LES MINEURS

UNE GRÈVE ET UN REGLEMENT

SOIXANTE-QUINZE MILLE BOURGEOIS AMÉRICAINS DÉCIDENT DE RETOURNER AU TRAVAIL — CEUX DE L'ÎLE DU CAP-BRETON VEULENT CHOMER

Cleveland, Ohio, 15, (S.P.A.) — La grève des mineurs de charbon bitumineux a pratiquement cessé, hier soir, mais la signature formelle d'un accord entre les United Mine Workers et les propriétaires des houillères qui contrôlent un rendement annuel de 60,000,000 de tonnes, n'aura probablement lieu qu'aujourd'hui. La signature du contrat mettra réellement fin à la grève.

Tous les détails de l'accord ont été arrêtés en principe par les mineurs et les exploitants des charbonnages et le brouillon d'un contrat a été confié à une sous-commission qui a continué son travail durant la nuit.

La signature du contrat, a dit M. John L. Lewis, président des mineurs, doit suivre une réunion de la commission syndicaliste qui aura lieu aujourd'hui.

L'accord, a-t-on dit, rétablirait les barèmes de salaires en vigueur le 1er avril dernier et le nouveau contrat durerait jusqu'au 31 mars prochain.

Il a été aussi décidé d'établir une commission d'instruction qui aura charge à l'avenir des négociations dans l'industrie du charbon bitumineux. La commission sera composée de mineurs et de propriétaires de mines et le personnel en sera approuvé par le président.

Les houillères se trouvent dans le centre de la Pensylvanie, dans l'ouest du même Etat, dans l'Indiana, l'Illinois, le nord-ouest de la Virginie et le Michigan.

En vertu de la décision de la conférence, il est entendu que tout extracteur de charbon bitumineux du pays pourra prendre part à l'accord et que les mines seront ouvertes immédiatement. Ces propriétaires de houillères, a-t-on dit, peuvent signer l'accord à titre d'individus ou d'organisations d'Etat ou de district.

On ne pouvait faire hier soir le relevé exact du nombre des mineurs qui retourneront à l'ouvrage, mais ce nombre varie de 60,000 et 75,000. Il y a 450,000 mineurs de charbon bitumineux en grève, ont dit les chefs syndicalistes. Ils s'attendent à ce que les autres exploitants de mines acceptent le contrat arrêté ici, mais en attendant la grève continue dans les mines.

DANS LA PENNSYLVANIE

Philadelphie, 15. — Les perspectives de la paix dans les mines d'anthracite de la Pensylvanie semblaient plus belles, hier soir qu'en aucun temps depuis le commencement de la grève, le 1er avril. Il y a 165,000 mineurs de cette catégorie en grève.

Les négociations entre les patrons et les représentants des mineurs, rompues le 14 juillet, alors que la proposition d'arbitrage des premiers était rejetée, seront reprises en cette ville, mercredi, et le ton conciliant des messages entre Samuel D. Warriner, chef de la commission des négociations des patrons et John L. Lewis, président des United Mine Workers, présage un prochain règlement des difficultés.

«Nous sommes très optimistes, a dit M. Warriner, et nous espérons qu'il y aura une discussion amicale et un règlement rapide.» Dans le message où il invite le chef des mineurs à entamer de nouvelles négociations, M. Warriner déclare que les patrons sont prêts à reprendre l'extraction de la houille aux anciens salaires en attendant la nomination d'une commission ou autre agence qui fera une enquête. Le président a ajouté que tout délai à reprendre l'ouvrage signifierait un danger de désastre national.

M. Lewis, en acceptant l'invitation de M. Warriner, a déclaré que les représentants des mineurs entreraient à la conférence dans un esprit de conciliation.

GREVE DECLAREE

Sydney, N.E., 15, (S.P.C.) — Une grève générale des mineurs de l'île du Cap-Breton est entrée en vigueur à minuit.

En dépit des avis que la grève avait été contremandée et de l'accord négocié entre l'exécutif des mineurs et la British Empire Steel Corporation, dimanche, à Sydney, les mineurs ont commencé à quitter les puits avec leurs outils, hier après-midi.

A minuit, toutes les mines de Glace Bay et de New Waterford étaient vides.

Les bureaux du district 26 des United Mine Workers ont fait savoir, hier soir, que les 12,000 membres de la province seraient tous en grève dimanche.

Venant à la suite de la nouvelle encourageante d'hier matin, à propos de l'accord de Sydney, la grève des mineurs du Cap-Breton a stupéfié le public, bien que la chose n'ait pas surpris les milieux miniers.

On se dit que la grève peut n'être qu'une erreur résultant d'un malentendu et que les officiers des mineurs pourraient, peut-être, induire les ouvriers à retourner au travail en attendant un référendum sur l'accord de Sydney.

A New Waterford, les mineurs se sont réunis, hier soir, et ont adopté les résolutions suivantes:

1. — De réaffirmer la résolution Phallen, et de déclarer la grève à minuit pour l'obtention des salaires de 1921.

2. — De donner à la compagnie un avis de 24 heures que les mécaniciens et les chauffeurs se retirent de l'usine d'énergie de la compagnie, qui fournit l'énergie à toute la ville. (La ville de New Waterford serait sans lumière et sans eau).

3. — De donner à la compagnie 24 heures pour faire sortir les chevaux des mines. (Vraisemblablement en prévision du retrait des hommes préposés aux pompes et des mécaniciens).

4. — De donner à la compagnie un avis de 24 heures pour retirer

LA MOISSON

Les récoltes dans le monde

CHIFFRES MONTRANT LA QUANTITE DE GRAINS PRODUITS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE LA TERRE.

Ottawa, 15. — Un câblogramme reçu de l'Institut International d'agriculture communique les relevés suivants concernant la récolte: Production de blé en Belgique, 10,186,000 l'an dernier, 14,495,000 et 7,452,000 pour la moyenne des cinq années de 1917 à 1920.

Bulgarie, 34,343,000 contre 42,510,000 l'an dernier et une moyenne de 30,000,000.

Espagne, 125,908,000 contre 145,151,000 et 139,175,000 comme moyenne.

Finlande, 297,000 contre 280,000 et 254,000.

Grèce, 9,553,000 contre 11,170,000 et 11,001,000.

Hongrie, 45,754,000 contre 52,716,000 et 38,295,000.

Pologne, 44,464,000 contre 35,376,000 et 22,741,000.

Algérie, 16,902,000 contre 33,764,000 et 25,730,000.

Maroc, 9,553,000 contre 17,446,000 et 19,025,000.

Tunisie, 3,307,000 contre 10,623,000 et 7,395,000.

La production totale du blé en Italie en Hollande et en Suède est de 174,588,000 boisseaux contre 214,101,000 l'an dernier. Les détails pour ces pays seront reçus dans quelques jours.

La production totale du seigle en Belgique, en Bulgarie, en Espagne, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Hollande, en Pologne et en Suède est de 303,134,000 boisseaux contre 290,900,000 l'an dernier.

DANS L'OUEST CANADIEN

Winnipeg, 15, (S.P.A.) — La température pour la semaine dernière pour les récoltes qui ne sont pas encore mûres, lit-on dans le rapport hebdomadaire de la récolte publié par le département agricole du Pacifique Canadien. Il fallait de la chaleur pour aider aux grains tardifs à mûrir et pour continuer les récoltes.

Les averse ont retardé dans le Manitoba la coupe du blé mais elle est maintenant en marche. La situation générale en cette province est bonne et une récolte meilleure que la récolte moyenne semble assurée.

La coupe sera générale en Saskatchewan cette semaine. La semaine dernière a été bonne pour les récoltes locales. Il a plu dans presque toute la province.

Dans l'Alberta les conditions ont été améliorées par les pluies qui ont retardé la coupe pendant une journée. Elle deviendra générale cette semaine.

Les conditions sont bonnes dans le sud. La chaleur et les averse hâtent la maturité dans le nord. Le fourrage est rare en quelques endroits du nord. De légères pluies sont tombées dans les districts d'Edmonton, de Dunvegan et de Co. l'ombie anglaise mais trop tard pour en faire bénéficier les récoltes. Elles aideront aux fourrages, cependant.

La sécheresse continue en Colombie anglaise interrompue, seulement en quelques districts par des pluies qui font profiter les fruits tardifs et les légumes. La coupe du foin et du grain est commencée mais ces récoltes en donneront pas un rendement normal. On sera obligé d'importer du fourrage pour l'hiver. Les fruits, par contre, sont beaux.

Dans Labelle

M. LAHAIE A TENU CINQ ASSEMBLÉES, AU COURS DE LA JOURNÉE D'HIER

M. Désiré Lahaie, candidat libéral à l'élection partielle du comté de Labelle, a tenu cinq assemblées différentes au cours de la journée d'hier. Il était accompagné de MM. H. A. Fortier, député de Labelle aux communes; Charles Quéré, de Montréal, et Pierre Lortie, maire du Lac-des-Écorces.

Trois de ces assemblées ont eu lieu dans l'après-midi, dont la première au Lac-des-Écorces, la deuxième à Kamika, et enfin la troisième au Lac-des-Écorces. Quant aux deux autres assemblées, elles ont eu lieu, l'une à Notre-Dame-du-Pont, et l'autre à Notre-Dame-du-Bas.

Une retraite fermée pour les marchands et les hommes d'affaires aura lieu à la villa Saint-Martin du samedi soir 19 août au mercredi matin suivant. Ceux qui désirent y prendre part sont priés de donner leur nom à M. J. A. Cartier, 245 rue Deschamps, Montréal, (Tél. LaSalle 197) ou à la villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe. (Tél. Cartierville 18).

Retraite fermée des marchands et hommes d'affaires

Une retraite fermée pour les marchands et les hommes d'affaires aura lieu à la villa Saint-Martin du samedi soir 19 août au mercredi matin suivant. Ceux qui désirent y prendre part sont priés de donner leur nom à M. J. A. Cartier, 245 rue Deschamps, Montréal, (Tél. LaSalle 197) ou à la villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe. (Tél. Cartierville 18).

ses locomotives dans les cours. Après ce laps de temps, les mineurs ne seront pas responsables de leur abri durant la grève.

A SPRINGHILL

Springhill, N.E., 15. — Les mineurs de Springhill ont décidé, à une assemblée tenue, hier soir, de déclarer la grève à minuit. Quelques mineurs étaient opposés à la grève.

L'équipe qui devait travailler de trois heures de l'après-midi à onze heures du soir, a refusé de travailler afin d'assister à l'assemblée.

LA NAVIGATION

UNE TÂCHE FORT DIFFICILE

LA "CANADA STEAMSHIPS" S'APPÊTE À RENFLOUER LE "RAPIDS PRINCE" LE TRAVAIL DÉJA ACCOMPLI.

On tentera enfin dans quelques jours de renflouer le "Rapids Prince", de la Canada Steamship Lines, qui s'est échoué près de l'île aux Hérons dans les rapides de Lachine, le 30 juillet dernier. La tâche est, dit-on, d'être à la fois très difficile et on ne peut plus délicate, à cause de la force du courant à l'endroit où se trouve le navire. On a tendu au cours de la journée de samedi 1,800 pieds de câble d'acier et on en tendra aujourd'hui 3,000 autres pieds qui, rattachant solidement le "Rapids Prince", serviront, espère-t-on, à le retirer de sa fâcheuse position actuelle.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, toute la marchandise qui se trouvait à bord du navire a été transportée sur la terre ferme au moyen de chaloupes, sauf un piano et deux automobiles, dont l'une est évaluée à \$2,000 et l'autre à \$15,000, qui demeureront à bord vu le manque de transport convenable.

LE RENFLOUEMENT DU "RALEIGH"

Ottawa, 15, (S.P.C.) — On est d'avis, dans différents cercles maritimes, qu'il sera possible de renflouer le navire-amiral anglais "Raleigh", lequel s'est échoué dans le détroit de Belle-Isle il y a quelques jours.

Le "Lord Strathcona", remorqueur du gouvernement, est arrivé de Québec à Pointe d'Amour samedi dernier et tentera, si possible, de le renflouer. Bien que les dommages subis par le "Raleigh" soient relativement considérables, on espère pouvoir le ramener à Québec et de là le diriger ensuite sur une cale sèche. Comme on le sait, quelques membres de l'équipage sont restés à Pointe d'Amour afin d'aider au renflouement.

Le "Calcutta", le "Constance" et le "Capetown", qui accompagnaient le "Raleigh" lors de sa récente croisière le long du Labrador, sont encore à Pointe d'Amour.

Voici les noms des onze membres de l'équipage du navire-amiral qui manquent encore à l'appel et que l'on suppose noyés: Herbert Bashford; Silas Field; George Fisher; George Mafeking Thornhill; Edward-Pallett Efford; John-Edward Lloyd; Sydney Gibbons Trapp; Reuben Tyler; Pat Pattee et James Weaver.

LE BERENGARIA EN RETARD

Londres, 15. — Le Berengaria, de la ligne Cunard, qui était attendu aujourd'hui à Cherbourg, arrivera quelque peu en retard, attendu que son propulseur s'est brisé en cours de route. Il devait repartir pour New-York le 18 août courant, mais il ne pourra le faire parce qu'il sera dirigé sur une cale sèche pour y subir au préalable les réparations nécessaires.

LE CANADA

La Canada, de la ligne White-Star Dominion, est parti de Liverpool samedi dernier, à destination de Montréal, où il est attendu au cours de la journée de lundi prochain. Il a à son bord, rapporte-t-on, un assez fort contingent de touristes américains de retour d'Europe et plusieurs Montréalais.

ENTREPOTS FLOTTANTS

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, deux des quatre entrepôts flottants qui ont été installés ces jours derniers dans notre port en vue de faciliter le chargement rapide du grain à bord des navires sont maintenant en opération. Chacun de ces entrepôts, nous informet-on, a une capacité de 7,000 boisseaux à l'heure.

DEPART AVANCE

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le Cananda, de la ligne Anchor-Donaldson, partira demain et non jeudi, de Glasgow à destination de Montréal, et cela afin de lui permettre de passer par Liverpool où il prendra à son bord les passagers qui s'étaient enregistrés pour le Tyrhenia. Ce dernier navire repartira de Liverpool le 6 septembre prochain à destination de Boston, en remplacement, pour un voyage, du Samaria.

VISITE DES PORTS DE LA PROVINCE

Ottawa, 15, (S.P.C.) — Le Patriot et le Patriotien quittent Halifax aujourd'hui, pour une visite de tous les ports maritimes de la province. Le voyage durera jusqu'en septembre. Les navires retourneront ensuite à Halifax, d'où le Patriotien partira alors de nouveau pour la Colombie anglaise où il fera du service comme navire-école.

NAVIRE DANS LE PORT

Quarante navires de catégories diverses étaient samedi dans notre port, dont voici les noms:

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.
Canadian Rancher, de la marine du gouvernement, au quai Vickers.
Mina Brea, Imperial Oil Co. section 101.
Canadian Trooper, de la marine du gouvernement, hangar 5.
Canadian Commander, de la marine marchande du gouvernement, section 19.
Canadian Harvester, de la marine du gouvernement.
Methven, Canadian Pacific, section 46.
Canadian Runner, de la marine du gouvernement hangar 12.
Monte Grappa, Thomas Harling an Son, section 6.
Laguna, Thomas Harling and Son, hangar 16.
Venusia, Robert Reford and Co., section 12.
Sagaland, Walford Shipping Co., section 5.
Seapool, Walford Shipping Co., section 23.
Haitown, Thomas Harling & Son, section 6.
Holdbrook, Pacificque Canadien, section 5.

EN MARCHÉ

VERS DROGHEDA

LES TROUPES IRREGULIERES SE DIRIGENT VERS CETTE VILLE APRES AVOIR PRIS DUNDALK.

Dublin, 15 (S.P.A.) — Après avoir capturé Dundalk, hier, les troupes irrégulières se sont mises en marche vers Drogheda. Les troupes nationales travaillent fébrilement à mettre cette place en état de se défendre. Toutes les voies de communication sont interrompues entre Dundalk et Drogheda.

Aux dernières nouvelles, les irréguliers étaient entrés dans Drogheda, dit-on, d'être à la fois très difficile et on ne peut plus délicate, à cause de la force du courant à l'endroit où se trouve le navire. On a tendu au cours de la journée de samedi 1,800 pieds de câble d'acier et on en tendra aujourd'hui 3,000 autres pieds qui, rattachant solidement le "Rapids Prince", serviront, espère-t-on, à le retirer de sa fâcheuse position actuelle.

Banquet de la Parole libérale

Lundi prochain, le 21 août, aura lieu à la salle LaFontaine, 354, est, rue Sherbrooke, un banquet offert par l'Association de la parole libérale.

Les hôtes d'honneur du banquet seront M. James Murdock, ministre fédéral du travail, M. Antonin Gillebeault, ministre des travaux publics, et Aurèle Lacombe ministre provincial.

La grève est menaçante

M. Charles Dickie, secrétaire général de la division no. 4 des employés de chemins de fer, affiliés à la Fédération Américaine du Travail a reçu depuis deux jours, des télégrammes de tous les chefs des unions locales du Canada qui protestent contre les réductions opérées par les compagnies et veulent recourir à la grève pour redresser leurs griefs.

Le mécontentement est général, a-t-il déclaré et les chefs ont peine à retenir les employés au travail. On a pratiquement cessé les procédures d'arbitrage, car les unions prévoient une mécontentement nettement tranchée avec les représentants des compagnies.

Cependant les autorités du Pacifique Canadien, du Grand-Tronc et des Chemins de fer nationaux vont s'entendre avec les représentants du gouvernement pour trancher la difficulté.

RECOLTE DE BLE DE L'OUEST CANADIEN

On a besoin de milliers de moissonneurs pour engranger la plus abondante récolte depuis des années.

La compagnie du Pacifique Canadien, comme par le passé, fait tout en son pouvoir pour aider à engranger la récolte anormalement abondante de cette année. Les derniers trains spéciaux de moissonneurs pour l'Ouest quitteront la gare Windsor le 21 août, à 11.45 a.m. et à 10.00 p.m. (heure solaire). Ces trains spéciaux comprendront des wagons à lits convertibles pour colons, de wagons spéciaux pour des femmes et les familles, avec un excellent service de lunchs.

Le prix du transport sera de \$15.00 seconde classe, pour Winnipeg, plus 1-2 cent par mille, avec un minimum de 50c. de Winnipeg à toute gare dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, où les moissonneurs travailleront, mais non à l'ouest d'Edmonton, de Calgary et de McLeod. Au retour, des billets de colons seront vendus de toutes les gares entre Edmonton, Calgary, MacLeod et Winnipeg inclusivement au point de départ au prix de 1-2 cent par mille, avec un minimum de 50c. plus \$20.00 de Winnipeg.

Tout agent de billets du Pacifique Canadien donnera avec plaisir aux futurs moissonneurs tous les renseignements sollicités.

(réc)

Rosabella, McLane Kennedy Ltd, section 5.
Virginia, Thos. Harling & Son, section 7.
Manchester Civilian, Furness Withy & Co., hangar 16.
Cabotia, Robt. Reford & Co., hangar 9.
Porsanger, Canada SS. Lanes, hangar 18.
Ramore Head, McLean Kennedy Ltd, hangar 13.
Dunbridge, Canadien Pacifique, hangar 9.
Lord Londonderry, McLean Kennedy Ltd, hangar 15.
Lord Antrim, McLean Kennedy, Ltd, hangar 15.
Cairndhu, Robert Reford & Co., hangar 11.
Victorian, Canadien Pacifique, hangar 8.
Albania, Cunard Line, hangar 2.
Corinthian, White Star-Dominion Line, hangar 6.
Canadian Spinner, de la marine du gouvernement, hangar 12.
Canadian Aviator, de la marine du gouvernement.
Villalta, Robert Reford and Co., hangar 5.
Lord Downshire, McLean Kennedy Ltd, hangar 13.
Mellita, Canadien Pacifique, hangar 7.
Indo-Chile, McLean Kennedy, Ltd, hangar 13.

DERNIERS ARRIVAGES

Droit, McLean Kennedy, Ltd, section 101.
Middlenoor, Walford Shipping Co., section 7.
Fantee, Elder Dempster and Co., hangar 45.
Canadian Sapper, de la marine du gouvernement, section 9.
General Pettit, Thos. Harling and Son, section 5.
Malgaiche, McLean Kennedy Ltd, Canadian Gunner, de la marine du gouvernement.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

VENTE A

PRELART DE 2 verges de largeur; dessins fleuris ou à carreaux; 2 verges pour **1.00**

TAPIS de corde, pour escaliers; 36 pcs de largeur; bordure rouge ou verte, fond beige; la verge pour **1.00**

CARPETTES pour seuils de portes; dimensions: 12 x 30 pouces, chacune **1.00**

TULLE CREME approprié pour grands ou petits rideaux; 48 pcs de largeur; qualité de 1.50 la verge pour **1.00**

SOIES ET ETOFFES

POPELINE noire mercerie, 36 pouces; une belle valeur pour robes d'écolières; valeur régulière .75 la verge — 2 verges pour **1.00**

SOIE TUSSOR de fantaisie, 34 pcs; choix de couleurs. Valeur régulière .98 la verge — 2 verges pour **1.00**

SOIE JAPONAISE, 27 pouces; belle pesanture; choix de nuances. Valeur régulière .69 — 2 verges pour **1.00**

SERGE TOUT LAINE, 54 pouces; bleu marin, uni et brun; texture fine et serrée; teinte garantie; appropriée pour manteaux et robes. Valeur de 1.89 pour **1.00**

PLAID approprié pour robes de fillettes; beau choix de nuances; 40 pouces. Valeur régulière 1.50 pour **1.00**

TRICOILETTE de soie circulaire, 36 pcs; nuances brun et jade seulement. Valeur régulière 1.95 pour **1.00**

—Au rez-de-chaussée.

Articles pour Hommes

COSTUMES DE BAIN en coton, pour hommes; modèle tout d'un morceau nuance bleu marin; grandeurs 36 à 44. Une occasion vraiment exceptionnelle à **1.00**

CHAUSSETTES

CHAUSSETTES noire en coton de Lille; nuances: brun, gris, toutes les pointures 9 1/2 à 11. Spécial, mercredi, 4 pour **1.00**

MOUCHOIRS DE FANTAISIE importés d'Irlande; batiste, soiesette et linon; grand choix de dessins; valeurs de .35 et .50 chacun, mercredi, 4 pour **1.00**

—Au rez-de-chaussée.